



MARZY

Bulletin Municipal
2022



LA BOUTIQUE DU
MENUISIER

Menuiserie
THEZARD

**TOUTES VOS FENÊTRES
PORTES, PORTAILS
PVC / BOIS / ALU / MIXTE**

Nevers

Tél: 03 86 57 23 21



FENÊTRES

Portes fenêtres
Baies coulissantes



PORTES

Entrées • Intérieures



PORTES DE GARAGE

Basculantes
Enroulables
Sectionnelles



PORTAILS

Clôtures



VOLETS

Roulants
Battants
Persiennes



PROTECTIONS SOLAIRES

Brises soleil lames orientables
Stores bannes
Pergolas bioclimatiques



MOUSTIQUAIRES

Enroulables
Latérales

www.laboutiquedumenuisier.com

Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin.

1. EDITO DU MAIRE p 04

2. TRAVAUX ET AMENAGEMENTS RÉALISÉS - PROJETS 2022/2023

- ▶ Le programme de voiries p 05
- ▶ La Pierre de Marzy p 05
- ▶ Les travaux d'enfouissement des réseaux p 06
- ▶ Les revêtements de sols à l'école primaire p 06
- ▶ Le robot tondeuse p 06
- ▶ L'éclairage public p 07
- ▶ La fibre p 07
- ▶ Le projet d'ombrières p 08
- ▶ Le nouveau restaurant scolaire p 08
- ▶ Le centre culturel p 08
- ▶ L'église p 08

3. ÉVÈNEMENTS – ACTUALITÉS – FESTIVITÉS

- ▶ Le recensement 2022 p 09
- ▶ Les commémorations p 09
- ▶ Un nouvel agent au service technique p 10
- ▶ Le CCAS p 10
- ▶ Les Jardins de Busserolles p 10
- ▶ Les élections présidentielles et législatives p 11
- ▶ La médaille de J.P Richard p 11
- ▶ Le fleurissement p 11
- ▶ Le décès de l'abbé Fleury p 11
- ▶ Le départ à la retraite de Madame SURELLE p 12
- ▶ Un acte de vandalisme p 12
- ▶ Les Zaccros d'ma rue p 12
- ▶ La fête de la musique p 13
- ▶ La fête de l'été p 14
- ▶ La visite du Préfet p 15

4. SCOLAIRE – PÉRI SCOLAIRE – PETITE ENFANCE

- ▶ La chorale de l'école p 16
- ▶ La fête des écoles p 16
- ▶ La caravane du sport p 17
- ▶ La crèche et le RPE p 17
- ▶ Deux nouveaux visages à la crèche p 18
- ▶ La sécurité aux abords de nos écoles p 18
- ▶ La rentrée scolaire 2022/2023 p 18

5. ASSOCIATIONS

- ▶ Le premier forum des associations p 19
- ▶ Textes des associations pp 21 à 31

6. INFORMATIONS DIVERSES

- ▶ Le marché de Noël de l'IME p 31
- ▶ Tri et collecte de nos déchets p 32
- ▶ Bilan autorisation du droit des sols p 33
- ▶ Etat-civil 2021 p 33
- ▶ Rappel sur la loi des piscines p 34
- ▶ CCID p 35
- ▶ La renouée du Japon – plantes invasives p 35
- ▶ Le don du sang p 35
- ▶ Le guide éco-citoyen p 35
- ▶ ARS p 35
- ▶ La zone des Belles Barbes p 35
- ▶ Le conciliateur de justice p 35
- ▶ Le recyclage des capsules de café p 35

BULLETIN DE LA VILLE DE MARZY

Directeur de la publication : Louis François MARTIN - Photos : Mairie
Réalisation et impression : Inore Groupe Impression, Varennes-Vauzelles
Régie publicitaire : Mairie - Dépôt légal : Août 2021.



Quel bilan peut-on tirer de ce début de mandat municipal ?

Côté réalisations, malgré les situations de crises successives, covid, inflation, envol des prix de l'énergie, difficultés d'approvisionnement, l'avancement de notre programme a bien progressé. D'importants travaux de voirie ont été effectués en 2020 et 2021, d'autres sont en voie d'achèvement, améliorant sans cesse la sécurité des usagers.

La circulation et la vitesse des véhicules ont été maîtrisées sur certaines voies, elles continuent à inquiéter les riverains sur d'autres comme rue du Clos des Roches et route de Marcé. Ce parcours est très fréquenté par des véhicules allant du pont de Loire vers les quartiers ouest de Nevers.

Côté urbanisme, notre commune affiche toujours dynamisme et attrait ; plusieurs constructions sont en cours route du Panorama et route de Busserolles. Cette urbanisation devrait ensuite ralentir considérablement faute de terrains constructibles. La prochaine révision du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) sera fortement encadrée par les contraintes du S.C.O.T. (Schéma de cohérence territoriale) et de l'objectif Z.A.N. (Zéro Artificialisation Nette) ; voir article dédié.

S'agissant d'immobilier, les 3 grands projets qui sont engagés, la construction du nouveau restaurant scolaire, celle du Centre Culturel et la Restauration de l'Eglise seront impactés par le contexte actuel et les difficultés évoquées ci-dessus.

Heureusement, la situation budgétaire de notre commune devrait nous permettre de surmonter le dérapage des estimatifs.

Mais il faut penser à l'avenir et ne pas laisser s'amoindrir notre capacité d'investissement qui doit rester une priorité. Pour ce faire, il n'y a pas de recette miracle : après la suppression de la taxe d'habitation, il ne reste aux communes que le levier de la taxe foncière et celui des tarifs des services municipaux. Les maires ne cessent de revendiquer l'autonomie fiscale et la stabilité en euros constants, des ressources de leurs communes mais ils ne sont pas entendus... Après avoir été marginalisées par l'intercommunalité, les communes seront-elles paralysées faute de moyens ? Parviendront-elles encore à investir ?

Il faut maintenant rechercher partout quelques économies : sur les consommations d'énergie, gaz, électricité, carburants... Mais pour y parvenir, il faudrait d'abord investir dans des éclairages leds (déjà en cours), dans l'isolation des bâtiments (déjà entrepris ou à l'étude) ...

La production d'électricité photovoltaïque doit aussi être envisagée : le projet d'ombrières sur le parking de l'école élémentaire est techniquement réalisable mais ses retombées pour la commune restent à négocier.

En ce qui concerne notre consommation d'électricité, il faut rappeler que contrairement à la plupart des communes, nous avons toujours éteint notre éclairage public entre 22h et 6h du matin. Cette fin d'année, seules la place, nos écoles, les jardins de busserolles et la halte garderie seront sommairement illuminés : d'une économie d'environ 20 000 € !

MARZY ET NEVERS AGGLO ...

C'est pour avoir parfois émis démocratiquement quelques réserves ou désaccords avec la politique du Président que j'ai été « dessaisi » en 2020 de toute responsabilité au sein de l'agglo de Nevers.

Pour moi, Nevers Agglo est « la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf » : un enchevêtrement de compétences, de services communs et autres mutualisations qui profitent surtout à la Ville de Nevers. D'ailleurs, la totalité des investissements du précédent mandat a été consacrée à la réhabilitation ou à la reconstruction d'équipements neversois qui n'avaient pas été entretenus ni modernisés : La piscine, la Maison (de la culture) et la Café Charbon. Pour le mandat en cours, il en sera de même avec le hall des expo, et pourquoi pas la médiathèque ou autres aménagements...

Mais la capacité d'investissement de l'agglo, hors subventions, est déjà épuisée et il faudra trouver de nouvelles recettes y compris pour boucler le budget de fonctionnement et supporter notamment une masse salariale incontrôlée, qui plus est dans ce contexte inflationniste ravageur.

À titre d'exemple, figuraient encore à l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 24 septembre, 7 créations d'emplois...

Bien d'autres décisions ou orientations de Nevers Agglo ne me semblent pas relever de l'intérêt communautaire. Parmi elles, la création d'une police intercommunale et l'aménagement d'une aire de stationnement pour gens du voyage au Pré Poitiers.... Pas de quoi générer une quelconque dynamique de développement local !...



Menuiserie



Emmanuel RAMEAU
108, rue de Marzy - NEVERS
Tél. : 03.86.59.51.51
Fax : 03.86.59.21.76

▶ TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS 2022/2023

FAUDRA-T-IL RÉDUIRE LES PROGRAMMES DE TRAVAUX DE VOIRIE ?

Après les lourds investissements consacrés en 2020 et 2021

- ▶ À l'aménagement d'espaces publics, la place de l'église, le nouveau parking, la route de Saint-Baudière, le hameau des Gouards ;
- ▶ À leur réfection, place du cimetière, chemin des Patureaux
- ▶ À la sécurisation de voies, carrefour route de Marcé, rue des Charrons, route de Tazières, carrefour de la rue de la Cayuelle avec la rue de La Fontaine, avenue du Chasnay
- ▶ À la réfection de parkings et de trottoirs avenue du Chasnay, route de Corcelles...

Un nouveau programme de travaux de voirie est en cours de réalisation. Les travaux prévus sont les suivants :

- ▶ Réfection de l'enrobé du carrefour de la rue du Clos des Roches avec la route de Corcelles
- ▶ Réfection du chemin des Indrins
- ▶ Lotissement de la Vigne Sacrée : aménagement de la voie et des trottoirs
- ▶ Rue des Accacias et rue des Lauriers : aménagements partiels voies et trottoirs
- ▶ Rue du Clos des Roches : aménagement de sécurité
- ▶ Aménagement de l'espaces autour du transformateur rue de la Cabane



C'est l'entreprise EUROVIA qui doit effectuer ces travaux dont le coût est d'environ 340 000 €.

Ce dernier marché a été impacté par le contexte inflationniste et les fortes augmentations des matières premières.

L'estimatif prévu au printemps (280 000 €) a été largement dépassé.

AVEC LA PIERRE DE MARZY

Des clôtures écologiques et durables

Notamment sur le versant Nord-Ouest de la commune, de Corcelles à la Folie, les fronts d'extraction d'anciennes carrières de roche calcaire sont encore apparents sous la végétation.

La roche extraite, stratifiée a permis dans le passé, la construction de la plupart des maisons anciennes de Marzy ainsi que celle des nombreux murets délimitant les propriétés.

Ces vieux murets, encore existants, ont un véritable intérêt : ils ont été le plus souvent colonisés par certaines plantes, mousses ou lichens et sont de véritables refuges pour les insectes ou les lézards.

D'où l'idée de la municipalité de sauvegarder autant que possible l'existant et de perpétuer cette spécificité en subventionnant toute construction ou restauration de ce type de clôture en limite du domaine public

De nombreuses réalisations ont déjà profité de l'incitation proposée.

Tous renseignements peuvent être pris auprès du service urbanisme de la mairie.

En exemple, plusieurs murets ont aussi été restaurés ou construits par la commune.



Des bordures rustiques délimitant les parterres



la propreté sur mesure

7 et 9 rue des Prés

BP 607

58006 NEVERS CEDEX

Tél. : 03 86 57 25 05

m.henry@deca-france.fr

Mais aussi un style de columbarium :



Plutôt que de faire l'acquisition de modules préfabriqués, l'idée d'incorporer dans les murets en pierre, les casiers destinés à recevoir les urnes funéraires nous est venue.

Construits par des artisans locaux, c'est une cinquantaine de réceptacles qui sont déjà pour la plupart occupés.

ARTISANS : Monsieur Guy Martin tailleur de pierre à Garchizy, entreprise ARTEM de Fourchambault

▶ TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS 2022/2023

UNE NOUVELLE OPÉRATION D'ENFOUISSEMENT DE RÉSEAU S'ACHÈVE...

C'est la rue du Midi qui est maintenant débarrassée de la presque totalité des fils et des supports aériens qui l'encombraient.

Presque en totalité puisqu'un support béton desservant une maison non habitée et sans accès autorisé ne peut être actuellement supprimé...

Un nouvel éclairage public va donc éclairer cette rue étroite bordée de maisons anciennes dont la plupart sont déjà restaurées.

Naturellement les travaux de terrassements ont dégradé la chaussée et une réfection devra être envisagée.

▶ Coût de l'opération d'enfouissement des réseaux électriques et du nouvel éclairage public : 54 120 € dont 19 040 € à la charge de la commune.

▶ Coût d'enfouissement conjoint du réseau Télécom part génie civil à la charge de la commune : 36 840 €

Orange ne prend en charge que le câblage !

Et si la commune n'accepte pas le paiement du génie civil, le réseau Télécom reste en aérien.... Pour les communes, c'est à prendre ou à laisser - quel choix !

TONTE ROBOTISÉE DU STADE DE FOOTBALL

Une solution qui devrait « libérer » nos personnels pour d'autres tâches et améliorer l'entretien du stade de football.

Après examen approfondi du mode d'emploi et des performances de ce type de matériel, après rencontre avec d'autres utilisateurs, la commission des travaux du conseil municipal a décidé, non pas d'acquiescer un robot de tonte mais de confier par contrat la tonte robotisée du stade à une entreprise spécialisée dans ce type de prestation.

Après consultation, c'est l'offre de l'entreprise COSEEC Service qui nous est apparue la mieux-disante.

Le coût annuel de la prestation est de 5900 € HT



Le robot de tonte a été mis en service le 25 mai 2022 sous l'œil attentif de Messieurs CURT et BARTHELEMY (adjoints aux travaux), LOPES VIEIRA et BERARD (conseillers municipaux), Louis-François MARTIN, le Maire, Stéphanie BEZE (conseillère départementale), Messieurs Nicolas GRAS et Delil TORGURSUL (nouveau co-président du club), Monsieur SAGNOL (président du club) et Daniel BOSSUAT.

REVÊTEMENT DES SOLS - ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Cet été, la commune a continué son programme de remplacement des sols à l'école élémentaire les Boutons d'Or.

Les locaux concernés étaient la salle d'étude/garderie et la bibliothèque.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise Décors Sols Plafonds (DSP) de Varennes Vauzelles, pour un coût de 12 240 € TTC.



Courtigné Environnement
www.courtigne.fr
Créateur de produits pour l'environnement, la maintenance industrielle et l'hygiène professionnelle depuis 1988

StarBlend Energy Lubs www.starblend.fr
STOP PL LAVAGE
CARCLEAN www.carclean.fr

CHAMBRE D'HÔTES
LES BORDES

M et Mme DIAS DE SOUSA
Domaine des Bordes

58180 MARZY
03 86 21 48 02
06 83 36 26 65
chambrelesbordes@free.fr



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS 2022/2023

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Comme dans toutes les communes, l'éclairage public de Marzy est en cours de modernisation et le passage aux lampes LED est déjà bien engagé.

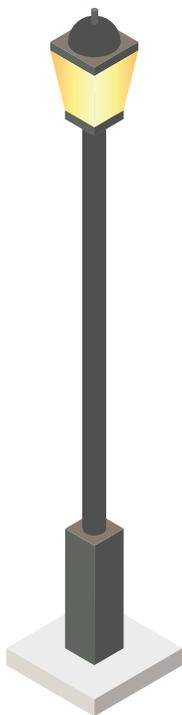
Ce remplacement représente un investissement lourd mais génère de véritables économies de consommation d'électricité et donc de coût d'exploitation.

C'est le SIEEEN (syndicat intercommunal d'électricité, d'équipement et d'environnement de la Nièvre) qui gère pour le compte des communes tout ce qui concerne la desserte électrique.

Réduire la durée d'éclairage nocturne peut aussi permettre de réaliser des économies. Nous n'avons pas eu à le faire, puisqu'à Marzy cet éclairage a toujours été éteint entre 22 heures et 6h du matin alors que dans de nombreuses communes il restait allumé toute la nuit.

Une autre dépense pourrait être évitée ou réduite, c'est le coût de remplacement des cinq à 10 lampadaires accidentés chaque année par des véhicules non identifiés...

Pourquoi les conducteurs de ces véhicules ne déclarent-ils pas les dégradations commises à leurs assurances ? Cela représenterait 5 à 10 000 € d'économies pour la collectivité !



LA FIBRE ET LA PLANTATION DE NOUVEAUX POTEAUX !

Chargé du développement du réseau FTTH (Déploiement des infrastructures de réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné) sur l'agglomération de Nevers, l'opérateur ORANGE est bien loin de respecter les échéances annoncées et les habitants s'impatientent.

Ils souhaiteraient d'ailleurs être informés de l'avancement de cette desserte.

Les élus ne sont pas mieux informés. Qui plus est, dans les zones rurales où la desserte se fera en aérien, un véritable dilemme se pose aux Maires à qui Orange demande des permissions de voirie pour implanter de nouveaux poteaux, près des poteaux ciments qui supportent encore actuellement les réseaux électriques et Télécom : Les poteaux ciment d'ENEDIS ne pouvant pas supporter, nous dit-on, la charge d'un nouveau câble ! ... (les prétendues études qui le démontrent n'ont jamais été présentées !)

A Marzy, 48 nouveaux appuis composite seront ainsi implantés dans les 18 rues, à 1 mètre environ des supports béton existants.

Si le Maire refuse ces implantations, l'opérateur dit tout simplement aux habitants qu'ils ne peuvent pas être desservis par la fibre (une situation intenable pour l'avenir puisque le tout dématérialisé nous est imposé)

Si le Maire accepte ces implantations, il est en totale contradiction avec la politique d'insertion esthétique et les énormes investissements déjà consentis par les collectivités pour enfouir les réseaux dans certaines rues.

D'un côté on dissimule, d'un autre on réimplante, quelle incohérence !

De nombreux habitants rêvaient de voir disparaître le poteau ciment implanté juste devant la façade de leur maison, ceux-là devront maintenant supporter 2 poteaux, un vieux support béton et un support neuf composite ! De belles photos en perspective !

Mais que faire, quelles questions viennent à l'esprit ?

Les arguments qui nous sont présentés sont-ils bien justifiés ?



- ▶ Quant à l'incapacité de tous les supports béton existants de supporter un câble supplémentaire ? Seuls les plus fragiles pourraient être remplacés !...
- ▶ Au moins dans les endroits « sensibles » en site protégé ou en site classé, on pourrait éviter toute nouvelle implantation
- ▶ N'y a-t-il pas en arrière plan, d'importants intérêts commerciaux pour les concessionnaires ou les opérateurs ?



COURS les BARRES
Xavier LEGER
Constance LEGER
EQUITATION

Tél: 02 48 76 09 94
www.courslesbarres-equitation.com

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS REALISES – PROJETS 2022/2023

PROJET DE CONSTRUCTION D'OMBRIÈRES SUR LE PARKING DE L'ÉCOLE DES BOUTONS-D'OR

L'énergie photovoltaïque est l'une des solutions qui peut contribuer à la production d'électricité et permettre de réussir la transition énergétique et écologique qui s'impose à nous tous.

Dans cet objectif, une réflexion permettant d'étudier les conditions de mise en œuvre de projets photovoltaïques sur le territoire a été conduite par Nevers Agglo.

Une liste de sites potentiels a été proposée par les communes dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI). Un développeur sera ensuite retenu pour mettre en œuvre le projet commun.

Dans un premier temps une convention de coopération a été conclue entre les communes intéressées et l'AGGLO.

Nous avons accepté de signer cette convention qui a permis d'engager la réflexion et de vérifier la faisabilité du projet. Le site retenu pour notre commune est le parking de l'école des boutons-d'or qui serait recouvert d'ombrières.

Cette installation est compatible avec le règlement de notre PLU ; l'architecte des bâtiments de France ne s'y oppose pas.

La construction de ces ombrières pourrait donc se faire, reste à savoir quel développeur sera choisi pour la mise en œuvre du projet, les conditions de cette mise en œuvre et quelles retombées seraient obtenues par la commune.

C'est seulement au vu de ces données que ces ombrières seront réalisées.



COURSE D'OBSTACLES POUR NOS 3 GRANDS PROJETS

La construction du nouveau restaurant scolaire

Au cours d'une réunion de préparation de chantier qui a eu lieu le 15 septembre en Mairie puis sur le site, l'architecte maître d'œuvre du projet, Mme. Mégane Klein du Cabinet Quatro architecture, et M. Guillaume Godard, assistant du maître d'ouvrage, ont organisé un planning d'intervention des entreprises retenues pour les travaux, après avoir entendu et « concilié » leurs nombreuses contraintes et leurs propositions.

Les augmentations de coût et les délais d'approvisionnement sont les principaux obstacles qu'il faut surmonter. Comment gérer des délais de commandes des matériaux annoncés parfois à plusieurs mois, des paiements anticipés, du stockage, des risques de vol, des incertitudes sur les délais d'avancement du projet et autres aléas ... Autant de difficultés qui obligent les intervenants à trouver des compromis acceptables.

Les travaux de construction de ce nouveau restaurant scolaire devraient être achevés en juin 2023. Le coût de cet investissement résultant de l'appel d'offres s'élève à :

LOT	Entreprise retenue	Montant HT	Montant TTC
Lot 1 – Gros œuvres/VRD/Aménagements extérieurs	AKBAYIN	210 834,48 €	253 001,38 €
Lot 2 – Charpente bois	BRISSET	180 708,01 €	216 849,61 €
Lot 3 – Couverture	ANQUETIL	60 375,60 €	72 450,72 €
Lot 4 – Menuiseries extérieures alu bois	MIROGLACE	98 270,72 €	117 924,86 €
Lot 5 – Plâtrerie	SBPI	114 778,00 €	137 733,60 €
Lot 6 – Electricité	BOURGEOT	45 819,42 €	54 983,30 €
Lot 7 – CVC	GENEOL	135 046,26 €	162 055,51 €
Lot 8 – Peinture	SBPR	8 506,40 €	10 207,68 €
Lot 9 – Carrelage/faïence	E.T.	39 100,00 €	46 920,00 €
Lot 10 – Cuisine professionnelle	EUROMAT 18	98 490,00 €	118 188,00 €
	TOTAL	991 928,89 €	1 190 314,66 €

La construction d'un « centre culturel »

Cet équipement résultant de la transformation et de l'extension de la vieille bâtisse située près du musée comprendra une salle de réunion

pouvant accueillir une centaine de personnes, une galerie d'exposition ainsi que des locaux d'accueil nécessaires.

Naturellement, ce projet est sous contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France.

L'avancement du projet a pris un peu de retard : il en est toujours à la phase APS (Avant-projet sommaire). Son coût estimatif s'élève à 1 million d'euros mais il est à craindre que le contexte inflationniste et les incertitudes actuelles sur l'évolution des coûts de l'énergie et des matières premières ne viennent l'alourdir sérieusement.

La réalisation de ce projet devrait malgré tout être obtenue en 2023 ...

L'architecte maître d'œuvre est M. Audebert du Cabinet Carré d'arche de Bourges. Notre assistant à la maîtrise d'ouvrage est aussi M. Godard du cabinet Acte plus.

La restauration intérieure de l'église



Enfin, après de longs délais d'attente, les travaux de restauration de notre église Saint André vont débiter. Une première tranche de travaux estimée à 376 000€, subventionnée par l'Etat (l'église est classée monument historique) et la Région, va être réalisée. Le chantier a démarré.

Avant d'entreprendre des travaux de restauration intérieure, quelques finitions extérieures, reprises de toiture et de maçonnerie, assainissement du pourtour, parvis, doivent être effectuées, d'où la pose d'un échafaudage. Les autres tranches de travaux suivront au fur et à mesure de l'obtention des subventions sans lesquelles la commune ne pourrait supporter l'investissement.

L'estimatif total de la restauration prévue était de 1 million d'euros.

MAÎTRE D'ŒUVRE : Atelier Cairn

ÉVÈNEMENTS - ACTUALITÉS - FESTIVITÉS

LE RECENSEMENT 2022

Annulé en 2021 pour cause de pandémie, le recensement s'est déroulé du 20 janvier au 19 février 2022.

7 agents recenseurs recrutés par la mairie ont été formés et ont effectué les missions confiées par la coordinatrice Elise Hiolet et son adjointe Hélène Martin en liaison permanente avec des agents de l'INSEE.

Les 7 agents recenseurs étaient les suivants : Mesdames Lavabre, Billy, Messieurs Poulet, Robin et Guyot, Laurin, Moquet

Tous ont apprécié ce travail même s'ils ont parfois regretté qu'un certain nombre d'habitants aient tardé à répondre soit par négligence soit parce qu'ils ne voient pas l'intérêt d'une telle procédure

Et pourtant le recensement est de la plus haute importance pour tous !



LES COMMÉMORATIONS

La reprise des célébrations officielles avec public étant possible, toutes les commémorations ont eu lieu au monument aux morts à MARZY.

C'est en toute simplicité mais non sans émotion et profond respect que se rassemblent à l'invitation du Maire, élus, représentants de la gendarmerie et des pompiers, responsables d'associations, anciens combattants...

Merci à tous de votre présence qui contribue à entretenir le souvenir d'événements souvent dramatiques qui ont marqué notre histoire.



ACTE PLUS

Maîtrise d'Oeuvre - Assistance à Maîtrise d'ouvrage - Programmiste - Conseils

Guillaume GODARD - Gérant

10 place de l'Église - 58180 MARZY

Téléphone : 07 87 18 00 87

Email : acte.plus@orange.fr

La ferme bio du bourg

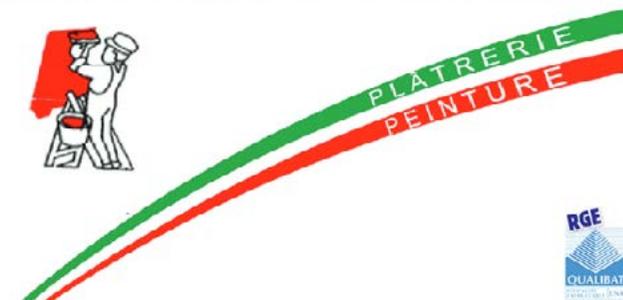
VENTE DIRECTE PRODUCTEUR

(Viande de bœuf, oeufs bio extra frais, tartinades, saucissons, chorizo, bolognaise etc...)

Les vendredis matins sur le Marché - Place de l'église 58180 MARZY
Les dimanches matins à la ferme - 12 route de Busserolles 58180 MARZY

06 60 49 00 86 - www.lafermebiodubourg.wixsite.com

SAS Marc PESCAGLINI



ÉVÈNEMENTS - ACTUALITÉS - FESTIVITÉS

DES SERVICES TECHNIQUES RENFORCÉS ET TOUJOURS MIEUX ÉQUIPÉS



Recruté au mois d'octobre 2021, Stéphane CASSIN est un renfort important pour nos Services Techniques. Cet enfant de Marzy, fils de Chantal Cassin et de Jean-François décédé, adjoint au maire de 1977 à 1989, a été salarié dans l'agriculture.

Agé de 49 ans, Stéphane a souhaité se mettre au service de notre commune. Il en connaît les spécificités et s'est intégré rapidement dans l'équipe.

Recruté comme contractuel, Stéphane ne devrait avoir aucune difficulté pour

être admis dans la fonction publique territoriale.

- ▶ Coût du nouveau broyeur : 10 800 €
- ▶ Coût de la nouvelle remorque : 8 918.40 €
- ▶ Coût du nouveau camion : 40 800 €

Les services concédés au privé sont le balayage et le marquage des routes.



L'équipe au grand complet

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Cette structure composée de 9 membres, 4 conseillers municipaux et 4 membres issus du monde associatif est présidée par Monsieur le Maire et gère un budget qui lui est alloué, réservé au domaine social.

Le CCAS répond aux demandes d'aides qui lui sont adressées, se faisant assister et conseiller par Mme Compère, assistante sociale du Conseil départemental chargée du secteur de Marzy quand cela est nécessaire.

Pour nos aînés, le CCAS proposait jusqu'en 2020 un repas au 14 juillet et, pour la fin d'année, le choix entre un repas ou un colis. Depuis 2 ans seul le colis de fin d'année était proposé.

A compter de cette année, compte tenu du nombre de plus en plus grand de bénéficiaires, le CCAS modifie les critères d'inscriptions sur la liste. Pour bénéficier de ces propositions, sont inscrites cette année les personnes de 67 ans et, en 2023, les personnes de 70 ans seront les nouveaux inscrits.

Toutes les personnes déjà bénéficiaires restent bien sûr inscrites.

La rigueur avec laquelle nous souhaitons continuer de gérer notre budget nous a imposé ce choix, et nous souhaitons que chacun de nos habitants le comprenne.

Comme vous le savez, le CCAS gère également la Résidence des Jardins de Busserolles, réservée aux personnes retraitées et / ou handicapées, voir article joint.

Pour joindre le CCAS, contacter la mairie.



Réunion d'information pour les ateliers d'équilibre

LES JARDINS DE BUSSEROLLES

Notre résidence existe depuis 22 ans et remplit le rôle qui était attendu. Elle accueille les personnes âgées, retraitées et ou handicapées qui ne peuvent plus rester dans leur logement devenu inadapté pour elles. Souvent en cause, des escaliers, une baignoire qui compliquent la vie quotidienne de ses habitants, parfois un terrain devenu bien trop difficile à entretenir.

Ici, rien de cela, le logement est adapté, douche italienne, barres pour s'aider à se lever dans la salle d'eau, logement de plain-pied et un petit jardinet permet de sortir en extérieur. A l'intérieur de la Résidence, pas ou peu de circulation de véhicules, les résidents peuvent sortir et circuler en sécurité.

Madame Guyot, employée par la municipalité a un œil vigilant sur les résidents et les rencontre tous régulièrement. Elle assure aussi le lien avec les familles et la municipalité (Le CCAS).

C'est le CCAS qui assure la gestion des locations.

Cette année 2022 a, malgré des conditions difficiles durant le printemps, accueilli des ateliers d'équilibre ouverts aux personnes de plus de 60 ans, organisés par les Ateliers Bons Jours, et animés pour cette session par Mme Karine Simonin.

La Fête de la Musique le 21 juin a pu se dérouler en extérieur, juste avant que l'orage n'interrompe le concert qui suivait sur la Place de L'Église, (Voir article Sabotée Marzyate) et début juillet, les membres du CCAS ont pu réunir, enfin, des locataires qui n'en pouvaient plus de ne pouvoir se retrouver.



Premier goûter réunissant les locataires, le 5 juillet 2022, après tous les mois de confinement.

ÉVÈNEMENTS - ACTUALITÉS - FESTIVITÉS

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES



Les dimanches 10 et 24 avril 2022 ont d'abord eu lieu les élections présidentielles, les dimanches 12 et 19 juin 2022 ont suivi les législatives.

Les communes doivent préparer administrativement et matériellement ces élections : mise à jour des listes, cartes électorales, préparation de nos trois bureaux de vote. Naturellement les services municipaux sont chargés de ces missions.

Mais la tenue des bureaux de vote nécessite la participation de nombreux bénévoles. En premier, les élus qui ont devoir de tenir une permanence, puis des habitants volontaires souvent des habitués à qui la mairie fait appel. « Un grand merci à toutes ces personnes qui acceptent de donner un peu de temps à notre démocratie. Il est regrettable que les partis ou les candidats ne désignent plus d'asseurs comme par le passé... »

Une réception en remerciement de la plupart des personnels ou bénévoles ayant participé à l'organisation des élections a été organisée le lundi 27 juin 2022 en mairie.

LA MÉDAILLE DE JEAN-PHILIPPE RICHARD

Invité à la cérémonie de remise des médailles du travail aux personnels de l'entreprise «APERAM», le Maire, Louis-François Martin, a félicité l'un des récipiendaires, Monsieur Jean-Philippe Richard, habitant de Marzy, qui s'est vu remettre les médailles d'Or et de Grand Or, par le directeur du site d'Imphy, Monsieur Trontin.

Belle occasion pour le maire de mieux connaître la plus importante entreprise industrielle de notre département où travaillent plus d'un millier de nivernais.



FLEURISSEMENT

Notre commune a été l'une des premières à adhérer à l'association AFLEUR créée par Madame Amélie SCHEUER en 2001.

Depuis lors ce sont 20 à 30 propriétaires d'habitations qui participent chaque année au concours de fleurissement organisé par cette association.

Un grand merci à ces personnes qui contribuent largement à embellir notre environnement ; tous se font plaisir en décorant leur maison, leur balcon, leur terrain ; toutes ont plaisir à partager ce décor avec les autres.

Félicitations à celles et ceux qui figurent régulièrement aux places d'honneur ; la municipalité remercie tous les participants.

Pour tous renseignements ou inscriptions : téléphoner à l'association, à la présidente Madame Lavalette ou s'adresser à l'adjoint en charge du dossier en mairie.

Madame LAVALETTE : 03 86 57 46 99



L'ABBE FLEURY A QUITTÉ MARZY

Décédé le 19 mai 2022, l'abbé Hubert Fleury était en poste à Marzy depuis 1963.

Ordonné prêtre le 29 juin 1957 après des études au grand séminaire de Nevers, l'abbé Fleury célébra sa dernière messe traditionnelle à Marzy le 1er mai 2022.

Il avait restauré les confréries de Saint Agathe pour les dames et de Saint Vincent, patron des vigneron, pour les hommes avec leur messe annuelle respective et leur participation aux cérémonies fin juillet.

Le prêtre intimidant

Sa bénédiction de la Saint Christophe rassemblait dans le passé (jusqu'aux années 80) toutes sortes de véhicules qui défilaient devant le parvis de l'église.

Homme intimidant, au caractère bien trempé, l'abbé Fleury était, par-dessus tout, attaché à son statut de prêtre diocésain, à son église Saint André et à sa paroisse.

Une partie des habitants de Marzy dédaignait ce prêtre d'un autre âge mais reconnaissaient sa forte personnalité.



L'homme cultivé et passionnant au repas de la Saint Vincent, ici aux côtés de Serge Pouvel

ÉVÈNEMENTS - ACTUALITÉS - FESTIVITÉS

BONNE RETRAITE MADAME SURELLE !

Alors qu'elle effectuait sa dernière remise en ordre des locaux, Madame Surelle s'est retrouvée parmi les participants à la réception offerte en Mairie pour remercier tous ceux qui ont contribué au bon déroulement des élections présidentielles et législatives. Elle n'était pas informée de cette mise à l'honneur à laquelle avaient été conviés aussi ses collègues de travail et sa famille.

Après rappel du parcours professionnel de Madame Surelle, recrutée en octobre 2000 par la mairie de Marzy, puis titulaire comme employée à l'entretien des locaux, à l'accompagnement et à la surveillance des enfants, faisant fonction d'assistante à l'école maternelle ; Louis Francois Martin, le maire, ses collègues élus, Madame Gaudry, directrice des services, remercièrent chaleureusement l'intéressée pour ses bons et loyaux services.

Des cadeaux surprises lui ont été remis par les élus et par ses collègues.

Monsieur Gourlier, directeur de l'école primaire et les enseignants étaient présents aussi pour remercier Madame Surelle.

Bonne retraite Marlyne !



ACTE DE VANDALISME

Oh combien stupide en période de canicule !

Durant ce week-end du 14 juillet, alors que les températures atteignaient les 40° et que des incendies dévastaient des milliers d'hectares de forêt, un ou plusieurs personnages inqualifiables ont mis le feu à une poubelle plastique située sous le porche d'accueil des familles, à côté du parking de l'école élémentaire des boutons-d'or.

La poubelle était certainement vide en cette période de vacances scolaires mais rien n'arrête les malfaisants. L'intense fumée dégagée a totalement noirci le dessous de la toiture et les murs de l'abri, faisant même éclater le crépi des parois.



Heureusement le bardage situé sous la toiture ne s'est pas enflammé.

Naturellement une plainte a été déposée par le maire mais une fois de plus les contribuables supporteront le coût de la remise en état des dégradations commises. Cet argent aurait permis d'améliorer encore l'équipement de nos écoles...

LES Z'ACCROS D'MA RUE

Dans le cadre des balades dans l'Agglo, le spectacle des Z'accros d'ma rue, a eu lieu le mardi 5 juillet 2022, à Marzy, sur la place, où régnait originalité et humour.

La météo plus que clémente ce soir-là a permis au public nombreux, de se retrouver afin d'applaudir le grand Colossal théâtre intitulé « Batman contre Robespierre ».

Nous remercions Stéphanie MOURTIAU, adjointe, qui s'est chargée de l'organisation de cette manifestation ainsi que la compagnie et son équipe pour la qualité du spectacle.



SARL Bruno Anquetil
Couverture • Zinguerie
Démoussage de
couverture



03 86 38 73 29
E.mail : anquetil.bruno@wanadoo.fr
www.sarl-anquetil.fr
62, route de Nevers - MARZY
58600 FOURCHAMBAULT

ÉVÈNEMENTS - ACTUALITÉS - FESTIVITÉS

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Dans l'après-midi du 21 juin 2022, c'est la sabotée marziate présidée par Jackie Teilhard qui a ouvert les festivités de ce jour de la fête de la musique. De nombreux musiciens et danseurs, venus parfois de loin, ont animé la résidence des jardins de Busserolles.

Puis en soirée, c'est malgré une météo plus qu'incertaine que l'orchestre « le Brass Band » accompagné de sa chorale « les voies ferrées » ont pu, entre les gouttes, jouer quelques airs, sur la place de la Mairie.



Merci aux danseurs, musiciens et chanteurs pour ce beau spectacle.



Nous remercions les quelques fidèles spectateurs d'avoir, malgré tout, fait le déplacement.



Merci à l'orchestre « Brass-Band » et à la chorale « Les Voies Ferrées »



Dans le même contexte, c'est 4 jours plus tard, le samedi 25 juin, que Serge POUVEL (conseiller municipal) proposait de jouer à Marzy, avec son groupe de musique « FIFTY », des reprises de répertoires français et anglo-saxon, hélas sous la pluie également !

Merci au groupe FIFTY.

A cartoon illustration of a band performing. The band members are playing various instruments, including a double bass, a guitar, and a drum set. The drum set has the word "Fifty" written on it. The illustration is in a simple, stylized style.

▶ ÉVÈNEMENTS - ACTUALITÉS - FESTIVITÉS

LA FÊTE DE L'ÉTÉ VERSION 2022 : LES RETROUVAILLES

Après deux années de pause forcée pour cause de Covid, les activités festives ont repris prudemment depuis le printemps, malgré les incertitudes sanitaires.

Alors que la fête de l'andouillette avait été amputée du traditionnel repas, la fête de l'été organisée sur le stade de football a bien eu lieu.

C'était la véritable reprise du comité des fêtes que préside Patrick Scherer. L'équipe avait quelques doutes sur le retour de la « clientèle » et sur le volume des provisions à prévoir, mais l'organisation matérielle était parfaite.

Côté météo, des conditions idéales ont aidé les organisateurs.

Après une bonne journée de préparatifs, le groupe des fidèles bénévoles du comité des fêtes était au complet pour accueillir le public.

Et ce groupe n'a pas été déçu mais très agréablement surpris par l'arrivée massive des visiteurs dont la file d'attente a dépassé les 100 mètres.

Mais la patience était de rigueur et tout le monde a pu finalement accéder au repas attendu.

Non seulement les 6 énormes jambons cuits avec Amour ont été consommés, mais la réserve de saucisses et merguez n'a pas suffi ; alors que certains se restauraient, d'autres dansaient au son de l'orchestre Absolu de Saincaize, et d'autres, toujours plus nombreux arrivaient pour le spectacle du feu d'artifice.

Ce feu est traditionnellement offert par la municipalité, il a été tiré cette année par la société SEDI.



REPARATIONS
MAINTENANCE
CONSEILS
INITIATION
ASSISTANCE A DOMICILE



ALOAH
SERVICES INFORMATIQUES

41 A route de Busserolles 58180 MARZY
0627446982 / 0620295347 / www.aloah.fr
PME & PARTICULIERS



ÉVÈNEMENTS - ACTUALITÉS - FESTIVITÉS

LA VISITE DU PREFET A MARZY !

Le 24 AOUT 2022, Daniel BARNIER, Préfet de la Nièvre, accompagné de Madame Blandine GEORGON, Secrétaire Générale, de Monsieur Buffet, Directeur de Cabinet et Monsieur Papadopoulos, Directeur de la DDT.

Ces représentants de l'Etat ont été accueillis en Mairie à 9h30 par le Maire, une douzaine de conseillers et la Directrice des Services.

Après un descriptif assez détaillé de la commune, de ses spécificités, et de ses projets, une visite « inaugurale » des travaux de rénovation de la place, de création de nouveaux parkings et d'aménagement de la route de Saint Baudière a été effectuée.

Le Maire et les conseillers présents n'ont pas manqué d'aborder aussi les problèmes rencontrés par les communes et exprimer leurs inquiétudes face au contexte inflationniste actuel, à l'envol des coûts des énergies et aux difficultés d'approvisionnement en matières premières. Certains faits récents désapprouvés par le Conseil Municipal ont aussi été évoqués :

- ▶ L'implantation de nouveaux supports aériens par Orange,
- ▶ L'implantation d'un pylône FREE,
- ▶ La taille inadaptée des arbres du bord de Loire,
- ▶ Le projet de construction d'une aire de gens du voyage en limite de MARZY.



La visite s'est ensuite poursuivie par des rencontres avec le Directeur du magasin Carrefour, le manager de la galerie marchande, deux patrons d'entreprises locales ; Monsieur THEZARD de la « Boutique du Menuisier », Monsieur THEVENET de « Globale Protection ».

Lors d'un bref passage à la brigade de gendarmerie de MARZY, 2 gendarmes ont été félicités pour leur brillante action lors d'une récente enquête.

Le programme de la matinée s'est achevé par une visite du musée.

Merci Monsieur le Préfet pour votre écoute.



SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

LA CHORALE DE L'ÉCOLE

Le mardi 28 juin 2022 a eu lieu la chorale des enfants. Cette magnifique représentation a rassemblé parents, grands parents, frères et sœurs... venus applaudir les élèves de l'école élémentaire des Boutons d'Or.

Nous pouvons remercier les enseignants pour l'organisation de cette belle manifestation et nous souhaitons à nouveau une bonne retraite à Madame ANSEL.



LA FETE DES ÉCOLES

Organisée en partie par les membres de l'association « Main dans la Main », présidée par Madame Aurélie GILBERT, la fête des écoles a encore connu un franc succès.

Sur le thème d'Astérix et d'Obélix, les enfants des écoles primaires et maternelles ont pu tester différents stands ; le maquillage, la course de menhirs, le combat de sumo, la course en sac, la pêche aux canards.....

Dans la soirée, un repas était proposé pour clôturer ce 1er juillet 2022.

Merci à l'association et aux enseignants pour cette fabuleuse organisation.



RENAULT
La vie, avec passion

Reparation-Carosserie
Vente Neuf et Occasion

Duquet Guillaume

GARAGE SAINT-LOUIS

6, rue Saint-Eloi 58600 Fourchambault

Courriel: garage.st.louis@wanadoo.fr

Tel: 03.86.58.87.63

Fax: 03.86.58.57.60

“La vie, avec passion”



SAS DIAS DE SOUSA
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

51 rue des Carrières
58180 MARZY

M. DIAS DE SOUSA Antonio
Gérant

Téléphone : 03 86 60 87 85

Télécopie : 03 86 58 88 12

Portable : 06 07 19 05 93

Messagerie : diasdesousa@aliceadsl.fr

SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

LA CARAVANE DU SPORT

Le jeudi 21 juillet 2022, c'est plus d'une centaine d'enfants qui sont venus tester les nouveaux jeux proposés par la CARAVANE DU SPORT - ADESS 58 dans la cour de l'école primaire.



- Un coin fraîcheur, bien apprécié par cette météo du jour, avec pistolets à eau, arrosage automatique et ventreglise.
- La danse de la Caravane
- Le trésor mystère de la Caravane avec 5 lots à gagner pour les participants

Merci à l'ADESS 58 et aux nombreux enfants de la commune pour leur participation



L'ILE AUX TRESORS ! LA CRECHE DE MARZY

Une nouvelle aventure !

Après une période particulière suite au contexte sanitaire, la halte-garderie « l'île aux trésors » reprend des couleurs.

Après les peintures dans la structure (Aout 2021), l'équipe a accueilli 2 nouveaux membres : Delphine et Aurore en mars 2022.

En juin, une sortie à L'Ilot pirates a été organisée (halte-garderie et RPE)

Pour clôturer l'année 2021/2022, la Mini ferme de Mme Gauthier est venue nous rendre visite. Ce moment apprécié par les enfants s'est poursuivi par un pique-nique apporté par les familles.

Nous espérons avoir de nombreux autres moments conviviaux !

Cette année, selon de nouveaux décrets dans la Petite Enfance, la halte-garderie devient « Petite crèche ». Elle est ouverte du Lundi au jeudi de 8h à 18h et le vendredi de 8 à 17h. Elle peut accueillir jusqu'à 13 enfants de 10 semaines à 3 ans (rentrée à l'école).

Pour tous renseignements, vous pouvez le faire par téléphone au 03 86 61 07 39 ou par mail : ileauxtresors.marzy@orange.fr



LE RPE (RELAIS PETITE ENFANCE)

Le Relais Petite Enfance a repris ses activités le lundi 5 septembre.

Pour rappel :

- la participation aux ateliers collectifs, les lundis et jeudis matins de 9h à 11h30, se fait par inscription au moins un jour à l'avance.
- les permanences administratives sont le jeudi après-midi de 13h à 17h sur rendez-vous.

Pour info : des ateliers musicaux seront mis en place à partir du mois d'octobre.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le Relais Petite Enfance (03 86 61 07 39).



SCOLAIRE - PÉRI-SCOLAIRE - PETITE ENFANCE

NOUVEAUX VISAGES A LA HALTE GARDERIE

C'est Delphine, auxiliaire puéricultrice, qui depuis le 1^{er} mars 2022 a rejoint l'équipe de la halte garderie suivie d'Aurore, également auxiliaire puéricultrice arrivée au printemps de cette année.

La structure a récemment investi dans un four de maintien à température, pour répondre aux normes sanitaires strictes de la petite enfance, coût du matériel : 2378 € TTC

En fin d'année, la porte d'entrée sera remplacée par une porte sécurisée à digicode, coût estimé à 7168 € TTC



De gauche à droite : Delphine, Carole, Vinciane, Aurore et Florence

LA SÉCURITÉ AUX ABORDS DE NOS ÉCOLES

La sécurité routière est un thème souvent abordé par les parents lors des conseils d'écoles.

La municipalité n'a jamais négligé ce problème.

S'agissant de la sécurité sur les voies de la commune, de nombreux aménagements ont été faits ces dernières années ; ils sont visibles et ont été cités dans de précédents articles.

Aux abords des écoles, là aussi beaucoup a été fait mais certaines précisions s'imposent : les utilisateurs du parking de l'école élémentaire et de l'allée des loisirs (aux heures d'entrée et de sortie des écoles) sont tous des parents d'élèves :

ceux-là mêmes qui viennent se plaindre des problèmes de circulation ou de stationnement, ceux-là mêmes qui devraient rouler au pas et être respectueux de la signalétique, des passages piétons, des places réservées aux handicapés....

Ceux-là mêmes qui voudraient la présence permanente du garde champêtre à condition qu'il ne verbalise pas...

Soyons tous responsables !

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2022/2023

Jeudi 1^{er} septembre c'est près de 341 enfants qui ont repris le chemin de l'école répartis ainsi dans les établissements scolaires de MARZY :

Ecole maternelle (115)

- ▶ Petite Section :
Madame LAGOUTTE : 22 élèves
- ▶ Petite Section :
Madame LAFORET : 22 élèves
- ▶ Moyenne Section :
Madame VIDAL : 24 élèves
- ▶ Moyenne Section / Grande Section :
Monsieur DEROUAULT : 23 élèves
- ▶ Grande Section :
Madame BENET : 24 élèves

Ecole élémentaire (226)

- ▶ CP A :
Madame DEVAUX : 23 élèves
- ▶ CP B :
Madame WILMO : 22 élèves
- ▶ CE 1 :
Madame LEVEQUE CHEVALIER : 24 élèves
- ▶ CE 1 / CE 2 :
Madame MARCHAND : 22 élèves
- ▶ CE 2 :
Madame DUMORTIER : 28 élèves
- ▶ CM 1 A :
Monsieur MARTIN DOUYAT : 29 élèves
- ▶ CM 1 B :
Madame ZAKHAROFF : 27 élèves
- ▶ CM 2 A :
Madame EMMANUEL : 26 élèves
- ▶ CM 2 B :
Monsieur GOURLIER : 25 élèves

entreprise 
bourgeot
électricité générale

Électricité générale • Climatisation
Courants forts • Courants faibles
QUALIFELEC E3-3

Membre
du réseau
Bourgogne
Entreprise
Accueil

33, rue Gambetta 58600 Fourchambault
Tél. : 03 86 90 17 70 • Fax : 03 86 58 92 95
E-mail : contact@entreprise-bourgeot.com
www.entreprise-bourgeot.com

▶ LES ASSOCIATIONS



LE FORUM DES ASSOCIATIONS : UNE PREMIÈRE À MARZY

Pour la première fois, un tel rassemblement des associations a eu lieu le samedi 3 septembre, autour de l'ensemble polyvalent. Deux personnels de la Mairie, Mesdames Elise HIOLET et Johanna MIR se sont beaucoup investies avec le soutien de la municipalité dans l'organisation de cette manifestation, en concertation avec les responsables associatifs.

Rien n'avait été laissé au hasard : l'emplacement et la tenue des stands, l'animation, la tombola, et bien sûr la buvette et le repas proposés par le Comité des Fêtes. Chaque association pouvait donc présenter ses activités aux visiteurs en espérant naturellement les convaincre d'adhérer.

Si le beau temps n'avait pas été au rendez-vous, un repli aurait été possible dans la salle polyvalente.

Tous les participants semblent avoir beaucoup apprécié l'ambiance chaleureuse de l'après-midi et souhaitent que ce forum soit à nouveau organisé.

Quand, où, comment La concertation permettra de faire encore mieux !

1, 2 ET 3 BOUCHONS

Madame LAURENT Martine
20, Chemin du Magny
58180 MARZY
03 86 58 83 01

A.C.S.L. MARZY

Monsieur PIERRU Vincent
51, route de Busserolles
58180 MARZY
09 61 34 08 29

LES AMY DEZ'ARTS

Madame SUCHOT Régine
10, rue Jean Cocteau-Vernuche
58640 VARENNES-VAUZELLES
03 86 38 20 88

AERONAUTIQUE DU NIVERNAIS (ADN)

Monsieur GOMEZ
5, route Flavigny
18520 BENGNY SUR CRAON
03 86 57 27 51

ASSOCIATION MULTI-SERVICES

Madame PETIT
123, route de Corcelles
58180 MARZY
03 86 60 90 44

CONFRÉRIE SAINTE AGATHE

Madame MAURIN Claudette
2A, rue des Charrons
58180 MARZY
03 86 36 35 13

MARZY BASKET

Monsieur MARILLIER
Mairie - Place de l'Eglise
58180 MARZY
06 52 78 41 87

BERMUDES BOWLING CLUB

Madame VERDIER
20 rue du 19 mars 1962
18320 MARSEILLES-LÈS-AUBIGNY
06 88 25 91 13

COMITE DES FETES

Monsieur SCHERER Patrick
9, rue de la Chaume des Drus
58180 MARZY
03 86 36 03 76

BOULE MARZYATE

Monsieur DAUVILLAIRE Denis
9, route du Panorama
58180 MARZY
03 86 36 79 76

CLUB MARZY CYCLISTE

Monsieur POULET Michel
81 A, route de Corcelles
58180 MARZY
03 86 61 05 10

LA CONFRERIE SAINT VINCENT

Monsieur LEMARCHAND Yves
6, rue des Pâturieux
58180 MARZY
03 86 57 47 78

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Madame GIRARD Danièle
16, Place de l'Eglise
58180 MARZY
03 86 61 00 11

F.N.A.C.A.

Monsieur REBOUL
18 Rue du Riot
58180 MARZY
06 63 17 65 16

FOLKARA'JAZZ

Madame BOURDIN Marie-France
10, St Baudière
58180 MARZY
03 86 21 53 43

JS FOOTBALL

Monsieur TORGURSUL
Rue de la Simonerie
58180 MARZY
03 86 36 82 84

GENERATIONS MOUVEMENT DES AINÉS

Monsieur RINGEVAL Daniel
19, route du Panorama
58180 MARZY
03 86 59 54 86

SOCIETE DE CHASSE

Monsieur VILPREUX
5 rue des Coutériaux
58180 MARZY
06 67 64 94 94

CLUB DE PETANQUE

Monsieur ZAMPOL DEL LUCA Dario
14, rue Cayet
58600 FOURCHAMBAULT
07 63 96 01 42

▶ LES ASSOCIATIONS

LE MUSÉE GAUTRON DU COUDRAY

Madame Elisabeth FRANC
13 rue Louis Vicat
58000 NEVERS
03 86 59 28 47

SABOTEE MARZYATE

Madame TEILHARD Jackie
15, rue de la Cayuelle
58180 MARZY
03 86 38 86 08

MACADAM

Monsieur Didier Brun
435, rue Pierre Gentilhomme
58600 GARCHIZY
07 70 99 39 67

NATURE NIÈVRE

Madame Marie Hélène Pouzol
50 route N7
58400 La Marche
07 82 60 81 83

CLUB AEROMODELISME

Monsieur VENAT
1 ter rue Marius Gérin
58000 NEVERS
03 86 57 63 82

LES ENFANTS DE YAKO

Madame LAINE
42 rue du Panorama
58180 MARZY
06 81 13 23 74

X SPORT

Monsieur BERNARD
25 rue de la Folie
58180 MARZY
07 81 58 48 60

LES MAJORETTES DU BEC D'ALLIER

Madame MIDROUILLET Brigitte
39, route de Marcé
58180 MARZY
03 86 37 00 32

TENNIS CLUB

Monsieur CLEME Jean Louis
6, place de la Résistance
58000 NEVERS
06 45 01 03 42

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Monsieur REBOUL
18, rue du Riot
58180 MARZY
06 63 17 65 16

SONG LONG

Monsieur BOUVET Roland
25, rue aux Chevaux
58180 MARZY
03 86 57 78 74

MAIN DANS LA MAIN

Madame GILBERT
26 rue Maurice Javillier
58000 NEVERS
06 70 53 01 58

UNION DÉPARTEMENTALE DES ARTISANS BOULANGERS DE FRANCE

Madame GRUNENWALD
85 route de Corcelles
58180 MARZY
03 86 38 45 09

**NUANCES
UNIKALO**
partenaire **dupeintre**

Barbot

Carrefour 
NEVERS - MARZY

NOUVEAU

-10% *Tous les jours*
sur des milliers de produits
de nos marques Carrefour

PRIMES FIDELITE
VOUS AVEZ LE POUVOIR
DE PAYER MOINS CHER

Inscrivez-vous sur [carrefour.fr](https://www.carrefour.fr)

Carrefour drive 

Commandez sur [Carrefour.fr](https://www.carrefour.fr)
7j/7 et 24h/24
et profitez également
des promotions en cours

Route de Fourchambault
58180 MARZY
Tél. 03 86 59 61 79

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h00

▶ LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION 1, 2 ET 3 BOUCHONS

Statuts déposés le 2 février 2003 => 18 ans !

Rassemble une quarantaine de bénévoles autour de Mme Martine LAURENT présidente. Les bénévoles sont dans toutes les étapes et précieux, ils offrent leur temps, leur énergie, pour un service désintéressé !

Présente sur l'ensemble de la Nièvre et les départements limitrophes Cher et Allier. C'est une association qui collecte, comme son nom l'indique, les bouchons (dans + de 100 points de collecte) et poursuit un double objectif : sensibiliser au développement durable et au handicap.

QUELS BOUCHONS ?

Tous les bouchons et couvercles en plastique (alimentaires : eau/ lait / soda / jus de fruit / ketchup / mayonnaise / couvercle cacao / couvercle Nutella..., cosmétiques : dentifrice, laque, shampoing..., ménagers : produits d'entretien) ou ce qui y ressemble (tire-cornichons) - 150 sortes de bouchons

ET RIEN D'AUTRE !!!

Pas de bouchons de liège, pas de bouchons ou capsules métal, pas de piles, pas d'ampoules, pas de bref, pensez aux bénévoles qui trient et parfois se mettent en danger.

LE CIRCUIT DES BOUCHONS :

Une fois collectés, récupérés, emmenés au local, triés à la main par les bénévoles => bouchons mis en sacs de 15 kg, puis en big bags de 300 kg, stockés dans le local puis dans une entreprise, chargés dans un camion, acheminés à l'usine de recyclage REGEPLASTIC De Arnay-le-Duc.

Précision : le camion est gratuit pour le transport des bouchons.

Avec les bouchons on fait des paillettes, le plastique peut être recyclé 2 fois : on en fait des arrosoirs, des caisses plastiques, des bassines, des paniers plastiquespour 80% et 20% sont recyclés pour fabriquer des tableaux et pare- choc de voitures

Pour chaque tonne recyclée, 280 euros sont reversés à l'association.

SUCCÈS GRANDISSANT :

En 2022 : 220 tonnes collectées depuis le début, en 19 ans
Actuellement, on collecte environ 16 tonnes par an => les chiffres parlent d'eux-mêmes.

GESTE SIMPLE, GRATUIT : 3 bonnes raisons de collecter les bouchons

Démarche économique : UNE TONNE DE BOUCHONS REPRESENTE UNE ECONOMIE DE 3 TONNES DE PETROLE

C'est bon pour la planète et ses ressources
(1 tonne de bouchons = environ 630 000 bouchons !)

Démarche écologique : trop de plastique se retrouve dans la nature. Recycler, c'est préserver les ressources

Démarche solidaire : façon simple d'aider et de faciliter le quotidien des personnes handicapées.

Comment ? en reversant l'argent obtenu par la vente des bouchons aux personnes handicapées, pour leur permettre d'acheter des équipements qui leur sont indispensables dans leur quotidien.

Et justement : depuis 2003 plus de 100 personnes ont été aidées

- ▶ Par l'argent récupéré grâce à la vente des bouchons
- ▶ Et par l'argent récolté grâce à des opérations spéciales comme « les boucles du cœur » à Carrefour (ventes de pâtisseries ou de fleurs), ciblant plus particulièrement des enfants
- ▶ Exemple Gabriel : 3 ans ½ (IMC) -> achat d'un siège auto rotatif, d'un déambulateur verticalisateur, d'une poussette adaptée .. plus de 4500 euros pour Gabriel
- ▶ D'autres exemples : aménagement d'une salle de bains, fauteuil électrique, ...



COLLECTER , TRIER, RECYCLER !

3 étapes pour 1, 2, et 3 bouchons

La première est essentielle : sans les personnes qui collectent, on ne fait rien

NÉCESSITÉ DE TOUS SE MOBILISER !



CURT BÂTIMENT

**MAÇONNERIE – COUVERTURE
RAVALEMENT DE FAÇADE
ISOLATION PAR L' EXTERIEUR**

**RAMONAGE – PLOMBERIE – CHAUFFAGE
CARRELAGE – MOSAÏQUE – ISOLATION**

**19 Rue René Levannier
58600 FOURCHAMBAULT
Tél. : 03.86.60.83.37
Fax. : 03.86.60.89.10
Email : sarl.curt@wanadoo.fr**

Raphaël PICHON



▶ LES ASSOCIATIONS

ACSL MARZY



Avec l'ACSL Marzy, Vibrez sur tous les terrains !

L'ASSO'S

« Pratiquer un sport ou une activité de loisir sérieusement mais sans jamais se prendre trop au sérieux », telle pourrait être la devise de l'Association, Culture, sports et loisirs de Marzy.

En effet, depuis plus de 30 ans, l'A.C.S.L. de Marzy propose diverses activités aux adultes comme aux plus jeunes, et veille à transmettre à tous ses membres, le respect de certaines valeurs humaines et sociales telles que le fair-play, le vivre-ensemble, la laïcité... des valeurs qui sont chères à l'UFOLEP 58, la fédération sportive à laquelle l'A.C.S.L. est affiliée.

L'A.C.S.L. c'est tout d'abord une multitude de sections sportives comme le football de table, le Tir à l'arc, la Sarbacane, le Yoga, la Danse-Claquettes, le Taekwondo..., au sein desquelles sueur rime toujours avec bonne humeur.

Quant à l'esprit de compétition, même s'il passe au second plan (voire au troisième), il n'en demeure pas moins bien présent au sein de l'A.C.S.L. Il conserve même une place prépondérante notamment chez nos archers, ou nos joueurs de badminton, qui chaque année s'engagent dans les différents challenges et autres critères organisés par l'UFOLEP 58.

L'A.C.S.L. c'est aussi des activités de loisir à la fois ludiques et culturelles comme l'Atelier de chant ou l'Atelier de Théâtre, dont l'objectif principal consiste à faire vivre et à faire partager des émotions positives et enrichissantes.

Alors si vous recherchez un club convivial, où vous pourrez soit transpirer, soit interpréter les chansons françaises, soit vous initier à la comédie dans une ambiance toujours chaleureuse et décontractée, l'A.C.S.L. de Marzy est faite pour vous et vous accueillera avec grand plaisir.

INFOS PRATIQUES

Activités culturelles : Ateliers ludiques de Chant et Théâtre
Activités sportives : Aquagym, Badminton, Danse-claquettes, Danse ludique, Gym Pilate, Gym douce, Gym'Tonic, Taekwondo, Tir à l'arc, Yoga, Football de table, Marche

LIEUX DE PRATIQUE

Gymnase municipal, salle des sports ou salle polyvalente de Marzy selon l'activité

NOUS CONTACTER

Vincent PIERRU, le Président au 09.61.34.08.29
www.facebook.com/ACSL.Marzy - acsl.marzy58@orange.fr

**POMPES FUNEBRES
MARTIN**

N° d'agrément 00 58 03 22

Organisation d'Obsèques toutes Communes
Exposition monuments Classiques, Contemporains, Chapelles
Chambres Funéraires - Contrats Obsèques Personnalisés
Transport - Caveaux - Articles Funéraires

25, rue Gambetta - 58600 - FOURCHAMBAULT
Tél: 03.86.58.90.32
Fax: 03.86.38.75.64
www.etablissementmartin-pompes-funebres-prive.com
martin.sarl051@orange.fr

▶ LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION AMY DEZ'ARTS

L'association a été créée en 2008 pour promouvoir le savoir faire et la Culture.

Des cours d'aquarelle, de scrapbooking et carterie sont dispensés par des animatrices confirmées.

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse que les groupes se retrouvent pour les cours.

Projets 2022:

Le 17 mai : visite et dégustation à la ferme héliculture dans le Cher, restaurant pour clôturer la journée.

Le 3 août : Aquarelle avec Jacqueline BUVAT réalisation d'un carnet de voyage sur les bords de Loire.

Septembre ou octobre : restaurant.

Le 27 novembre : déjeuner-spectacle «La Ruche Gourmande».

Nos participations:

Le 14 mai 2022 : Avec le Musée de Marzy, journée des peintres.

Le 3 septembre 2022: Forum des Associations de Marzy avec la Mairie.



AÉRONAUTIQUE DU NIVERNAIS

Qu'ils soient pilotes licenciés (111 au total), élèves-pilotes (53 sur 111), passagers de baptêmes de l'air ou simples curieux, les amateurs de ciel bleu et vols dans les airs se donnent rendez-vous toute l'année autour des avions Robin DR400 de l'Aéronautique du Nivernais, à l'aéroport de Nevers-Fourchambault à Marzy.

Là, les membres du club leur réservent le meilleur accueil, quelle que soit leur demande. Vous aussi, venez partager un coin de ciel bleu avec cette association créée en 1944 et qui rayonne depuis Marzy dans toute la Nièvre et bien au-delà... Bons vols

CONTACT : ericgomez18000@gmail.com
<https://www.aeroniv.fr/>



ASSOCIATION MULTI-SERVICES

L'Association MULTI-SERVICES gérée par 3 bénévoles : Présidente Annie PETIT - Trésorier Dominique VALLET - Secrétaire Jean Luc PETIT œuvre depuis plus de 30 ans sur la commune de MARZY auprès des personnes âgées.

Afin de favoriser le maintien à domicile des Marzyats, l'association met à la disposition de ses adhérents moyennant une cotisation annuelle de 15 € ; des aides à la personne, jardiniers pour désherbage, tonte de petites pelouses, petits bricolages et aides administratives.

CONTACT :
06 67 42 00 36 / 06 13 21 59 11
ajlpetit@gmail.com / dominiquevallet@yahoo.fr

CONFRÉRIE DE SAINTE AGATHE

La Confrérie de Sainte Agathe, fondée en 1879, a pour but de maintenir des liens entre les femmes mariées de la commune. Elles se rencontrent le dimanche le plus proche du 5 février pour célébrer la fête de leur patronne.

Les personnes désirant faire partie de la confrérie peuvent s'adresser à Mme Claudette MAURIN, Présidente.

Renseignements au : 03 86 36 35 13





LA VIE EN CLAIRE
SERVICES

Les services qui vous simplifient la vie !

Votre quotidien est notre priorité.
La Vie en Claire est une société de services aux particuliers agréée qui propose :

Une aide à la mobilité, une aide matérielle, une aide administrative, une aide sociale et relationnelle

lavienclaire@laposte.net
www.lavienclaire.fr - 06 50 07 39 56



*Vous bénéficiez d'une réduction ou d'un crédit d'impôt égal à 50% des dépenses engagées

▶ LES ASSOCIATIONS

JS MARZY BASKET

L'association JS Marzy Basket est née en 1979, riche de 43 ans d'activité. Aujourd'hui, l'association comprend un peu plus de 100 adhérents.

Comptant une dizaine d'équipes engagées dans les différents championnats départementaux, régionaux et nationaux, la JS Marzy Basket a eu l'opportunité d'avoir nos équipes Seniors Féminine et Masculine au niveau NM3 & NF3. C'est un club formateur qui a vu des jeunes partir en espoirs.

Aujourd'hui l'association se reconstruit suite à la COVID-19, avec l'expérience, l'implication des licenciés, des bénévoles et des salariés, les projets notamment sur le secteur jeunes nous permettent de prétendre à un avenir prometteur.

Nous voulons que nos licenciés prennent du plaisir à jouer et être ensemble. Notre objectif principal étant de faire grandir nos jeunes tant sportivement qu'humainement. De nombreux projets extra-sportifs sont également en développement.

La JS Marzy basket est un club qui rassemble, l'« open gym » voit venir et revenir chaque été toutes les semaines, des joueurs de tous les clubs et des anciens Marzyats.

La JS Marzy est un club qui se développe et s'insère dans le tissu local avec de nombreux partenaires.

La JS Marzy est un club qui innove avec la mise en place du 3x3 et bientôt l'arrivée du numérique pour la formation de nos jeunes.

On compte sur vous « Meilleurs Ensemble. »

CONTACT : lefrere.quentin91@gmail.com
<https://www.facebook.com/jsmarzybasket/>



BERMUDES BOWLING CLUB MARZY

Créé en 1998 au Bowling du Triangle à Marzy, notre club est actuellement le plus titré dans notre département et un des plus actifs dans notre région de la Bourgogne Franche-Comté.

Malgré une ambiance très sympathique et conviviale, le leitmotiv de notre club est la formation :

- ▶ La formation des jeunes, avec une section d'école de bowling.
- ▶ La formation des bowlers, avec le passage de niveaux (quilles de couleurs, comme pour le judo).
- ▶ La formation de spécialistes, comme les arbitres, les encadrants, etc.

CONTACT : richardagnesverdier@gmail.com



LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des Fêtes a repris ces activités après 3 ans d'arrêt cause COVID. Pratiquement toute l'équipe est repartie en 2022 ;



C'est d'abord la fête de l'été en juillet qui a connu un fort succès « Tous les records ont été battus », selon le président Patrick SCHERER, puis la soirée « choucroute » programmée le 8 octobre qui sont les deux événements de 2022 organisés par le comité des Fêtes.

Le réveillon de la Saint Sylvestre n'a pas lieu cette année, cette organisation nécessite la réservation de l'orchestre et du traiteur un an à l'avance.

Le comité a espoir de reprendre toutes ses manifestations en 2023.

Merci à toute l'équipe de faire vivre notre commune.

Taxi LYON

Christophe LYON

Taxi conventionné toutes caisses
Transports divers et médicaux toutes distances

07 63 69 06 30

taxilyon58@gmail.com

58180 MARZY

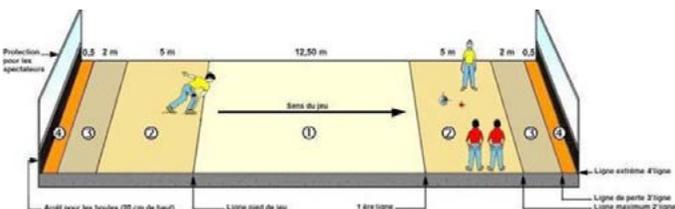
Un taxi à Marzy, à votre service

▶ LES ASSOCIATIONS

LA BOULE MARZYATE

La Boule Marzyate pratique le sport-boules traditionnel autrefois appelé « Boule Lyonnaise » (car essentiellement joué dans la région de Lyon) depuis 80 ans. Le Sport-Boules se caractérise par sa technique mais aussi par son terrain et son matériel spécifique.

Le traditionnel est une épreuve individuelle ou par équipe (double, triple, quadrette) contre adversaire dont l'objectif est de marquer 13 points ou d'être en tête en nombre de points à l'issue du temps imparti (1h30 pour le simple, 2h pour le double et le triple, 2h30 pour la quadrette). Pour cela, les joueurs doivent parvenir à placer leurs boules à proximité d'un but/cochonnet. L'un des aspects les plus remarquables du sport-boules est son terrain spécifique. De forme rectangulaire, en terre battue ou en enrobé, il se divise en 7 zones dont les rôles évoluent à mesure que la partie se joue dans un sens ou dans l'autre (le terrain est symétrique). Le terrain peut se trouver en intérieur (boulodrome couvert) comme en extérieur (clos bouliste, stade...)



Voici les photos des champions de la Nièvre à gauche : Jean-Pierre Fleuret, Patrick Charrier, Jean-Yves Ramelet et Jacky Dugeon.

Et les championnes de Bourgogne à droite : Brigitte Charrier, Martine Danjean, Marie-Claude Calvi et Catherine Roux.

La Boule Marzyate a cette année repris une activité normale avec organisation de concours et championnats. Elle a obtenu de brillants résultats : un titre de champions de la Nièvre en double masculin (Jacky Dugeon, Patrick Charrier et Roger Defer), un titre de champions de la Nièvre en quadrette masculin(Jacky Dugeon, Patrick Charrier, Jean-Yves Ramelet et Jean-Pierre Fleuret) et un titre de championne de Bourgogne féminin (Marie-Claude Calvi, Martine Danjean, Catherine Roux et Brigitte Charrier) qui ont perdu en huitièmes de finale aux championnats de France à Valence les 15, 16 et 17 juillet derniers. De plus, en septembre prochain, la Boule Marzyate fêtera ses 80 ans d'existence. A cette occasion, le président Denis Dauvillaire proposera une journée « portes ouvertes » au terrain de boules municipal du village Dufaud le samedi 24 septembre de 10h à 19h. Il espère y accueillir de nombreux marzyates !



LA CONFRERIE SAINT VINCENT

Après deux années blanches, en 2023 La confrérie de Saint Vincent espère pouvoir célébrer à nouveau la traditionnelle fête de Saint Vincent qui existe depuis 1876.

Si des nouvelles personnes veulent devenir confrères à partir de 2023, qu'elles se fassent connaître auprès d'un des membres du bureau de la confrérie au plus tard à la fin de l'année 2022, si possible accompagnées d'un confrère (parrain).

L'organisation de la journée de Saint Vincent 2023 sera différente des années antérieures à cause de la pandémie qui, j'espère est derrière nous.



Photo de groupe des confrères à la sortie de la messe en 2020

LE CLUB MARZY CYCLISTE

Le club est né le 4 juillet 2013 avec un effectif de 7 coureurs et un dirigeant, aujourd'hui 9 ans plus tard, le club dispose de 26 coureurs et 4 dirigeants. Une très belle évolution ! Le club se compose de pratiquants route, VTT et cyclo-cross.

En 2022, le Club Marzy Cycliste est l'un des clubs les plus importants de la Nièvre en UFOLEP.

A ce jour, toutes catégories confondues, nous possédons 21 victoires, 19 places de deuxième et 14 places de troisième et aussi beaucoup de places dans le top 10.

Deux titres de champions de la Nièvre en cyclo-cross et deux titres de Champion de la Nièvre sur route.

Un podium au Championnat de Bourgogne route et une dix-huitième place aux Championnat de France sur route.

Notre association organise 3 à 4 épreuves sur la commune de MARZY tous les ans. Avant la crise sanitaire, en 2019, le club Marzy Cycliste a remporté le challenge UFOLEP des clubs ainsi que les challenges individuels dans les deuxième, troisième et quatrième catégorie, à ce jour nous devrions récidiver ce classement.

Nous avons des compétiteurs dans quatre catégories, seules les catégories de 15/16 ans et féminines nous manquent et nous voudrions bien combler cette lacune donc nous sommes à la recherche de compétiteurs et même de nouveaux licencié(s) dans les autres catégories afin que les couleurs de Marzy soient encore plus représentées partout.

Afin de mieux organiser et de se diversifier dans nos manifestations et d'apporter un peu plus d'animation dans notre commune, le CMC aurait besoin de bénévoles partageant notre activité quelques heures.

CONTACT : Michel POULET - 06 61 25 97 70



▶ LES ASSOCIATIONS

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Située Place de l'Église au centre du village, elle a été rénovée et réaménagée en 2021 rendant le lieu encore plus accueillant et convivial. Tél. 09 64 11 69 23.

Quand peut-on y aller ?

L'équipe de la Bibliothèque composée de Danièle, Michèle, Mireille et Paulette vous accueille le :

- ▶ Mardi de 16 à 18 h
- ▶ Vendredi de 10 à 12 h et de 16 à 18 h

Qui peut venir ?

La Bibliothèque est accessible à tous.

Comment s'inscrire ?

L'inscription est de 6 € pour une année et par famille.

Que peut-on emprunter ?

Il est possible d'emprunter jusqu'à 3 documents par personne pour une durée de 3 semaines, des livres pour tous les âges, enfants et adultes et de tous les genres

Et si je ne trouve pas ?

Aucun problème, une réservation des documents que vous souhaitez auprès de la Bibliothèque départementale de la Nièvre sera faite. Une « navette » passe une fois par mois pour livrer les réservations.

Et des nouveautés ?

Chaque année, la Bibliothèque dispose d'un budget alloué par la Commune pour l'acquisition de nouveaux ouvrages (Adultes - enfants) : romans contemporains - policiers - biographies - BD - livres en gros caractères - albums - documentaires variés...

Venez vite découvrir les nouveautés !



FOLKARA'JAZZ

COURS DE DANSE MODERN'JAZZ, HIP HOP NEW STYLE ET STREET JAZZ

Nouveauté : Atelier Scénique



Les cours sont ouverts à toutes et tous, désireux de faire de la danse, débutants ou non dès l'âge de 4 ans jusqu'aux adultes, enseignés par Julie BOURDIN professeur diplômé d'Etat Jazz, à la salle polyvalente et salle des sports de Marzy. L'avenir de cette association est l'espoir de créer des compagnies d'âges différents dans le but de se faire plaisir en présentant leur évolution dans des concours sur le plan national et de représenter la commune de MARZY.

C'est aussi la joie de présenter, en fin d'année, le fruit d'une saison de travail grâce à un spectacle réunissant tous les groupes dans des styles différents et variés à la Maison de Nevers.

L'association propose différents spectacles pour toutes manifestations (comité d'entreprise, comité des fêtes, associations sportives...)

Inscriptions pour la rentrée 2022/2023

Mercredi 7 septembre 2022 de 14H00 à 20H00 à la salle des sports de Marzy

Vendredi 9 septembre 2022 de 17H00 à 20H30 à la salle des sports de Marzy

REPRISE : MARDI 13 Septembre 2022

Pour tous renseignements complémentaires :

Professeur : Julie BOURDIN - 07.60.25.02.09

Présidente : Marie-France BOURDIN - 03.86.21.53.43

JS MARZY FOOTBALL

Président : Michel Sagnol 03 86 36 82 84

Correspondant : Delil Torgursul 06 61 75 37 38

Secrétaire: Cindy Bossuat

Trésorier: Claude Berhaut

La JS M c'est 3 équipes seniors en départementale 1, 3 et 4 ;

1 équipe féminine à 8.

Pour les jeunes présents dès 5 ans dans toutes les catégories jusqu'aux 18 ans seule ou en entente.

Les entraînements ayant lieu au stade de Marzy

Les lundi soir les U14 au U18, les mardi soir U6 au U11, les Mercredi soir U13 et U14 à U18; les vendredi soir U13.

Les seniors mardi soir 19h F et H vendredi 19h féminines en alternance à Pouilly. Seniors vainqueur de la coupe du district.

Féminines championnes de la Nièvre. U15 champion de la nièvre !



▶ LES ASSOCIATIONS

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MARZY

Rappel historique en date du 22 novembre 1945

La société de chasse est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Composition du bureau

Président : Daniel VILPREUX

Vice-président : Stéphane PELOFY

Trésorier : Jean COQUELARD

Secrétaire : Dominique MARCUS

Secrétaire adjoint : Alain TROTIGNON

Garde-chasse et piégeur agréé : Raphaël ANSEL



Suite à des plaintes à la gendarmerie, je tiens à préciser que la chasse se pratique sur des terrains privés tels que près, champs, friches, bois avec autorisation signée des propriétaires et déclaration à la Fédération départementale des chasseurs.

Les actions de notre société ne sont pas uniquement la chasse de petits gibiers, mais aussi des actions d'utilité publique, telles que la régulation des espèces nuisibles ou occasionnant des dégâts sur les cultures et prairies (renards, sangliers) ; actions écologiques avec la surveillance des espèces présentes et si besoin, remise en liberté d'animaux reproducteurs pour aider le maintien des espèces.

Cette présence sur le terrain nous permet de constater des choses insolites, des chiens en liberté ou chats errants, nombreux dépôts sauvages de toutes sortes de déchets : herbe de tonte, taille de haies mais aussi gravats avec matériaux polluants ...)

LE MUSEE GAUTRON DU COUDRAY

La date officielle de la réouverture des musées de France tant attendue sonne à la mi-juin 2021.

Comme chaque année, l'activité essentielle du Musée de Marzy s'articule autour de trois expositions annuelles préparées une année à l'avance.

L'exposition historique des vignobles de Vaux de Nevers, dont celui de Marzy, prête depuis plusieurs mois, a été l'unique de l'année 2021, a été prolongée jusqu'au 28 février 2022 et a enregistré 700 visiteurs.

Le premier semestre de l'année 2022 retrouve ses marques anciennes. D'une part, l'exposition artistique des œuvres de Jean Schäffer présentées jusqu'au 30 juillet, d'autre part la traditionnelle Journée des Peintres à Marzy pour laquelle la campagne d'information traditionnelle (flyers, affiches) a été enrichie d'une banderole posée sur le rond-point au niveau du magasin Carrefour.

D'autres informations pour le second semestre 2022 : le thème de la laque qui n'est jamais entré dans une exposition du musée sera à l'honneur pendant un mois, du 15 septembre au 16 octobre 2022. L'année culturelle se terminera par une exposition historique pleine de surprises : le Temps de Noël..



31 Bld du Pré Plantin – 58000 NEVERS
Tél : 03 86 57 56 33 – fax : 03 86 57 55 76
Mail : technic.e58@wanadoo.fr

RACINE PÉTANQUE CLUB

Depuis sa création en 2021, l'école de pétanque RPCM attire de plus en plus et compte aujourd'hui 14 jeunes de benjamins à cadets. Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi et sont encadrés par Amar MEZIANI diplômé du BF et Joël THOMAS titulaire du Brevet Initiateur.

3 autres joueurs sont également titulaires du Brevet Initiateur (entraînements les mercredi de 14 à 16h00)

Le RPCM se place au premier rang des clubs de pétanque de la Nièvre avec 78 licenciés en 2021 et 95 licenciés en 2022 Malgré les contraintes liées au COVID, le RPCM a tenu les entraînements tout en respectant les protocoles sanitaires et est satisfait des résultats de l'année écoulée



ELECTRICITE GENERALE
BT, MT, HT - Alarmes - Antennes –
Automatismes- Panneaux photovoltaïques
Bornes IRVE (recharge véhicules électriques)
Câblage d'armoires/informatique
Chauffage électrique – Climatisation
Courants faibles/forts – Détection
intrusion/incendie
Régulation – VMC

▶ LES ASSOCIATIONS

LA SABOTÉE MARZYATE

À la suite de la création du Comité de Jumelage Marzy-Diebllich en 1983, nous avons créé La Sabotée Marzyate afin d'animer, entre autre, les différents échanges entre nos deux communes. Le dernier en date s'étant déroulé lors du 35^{ème} anniversaire du Jumelage, à Diebllich.

Depuis 1986, danseurs et musiciens se retrouvaient chaque semaine. Depuis 2021, les membres de l'association ont choisi de ne se réunir que toutes les deux semaines. Danseurs et musiciens ne souhaitant plus proposer de spectacles. Cela ne modifie en rien l'ambiance conviviale des répétitions qui se déroulent Salle de Saint-Baudière.

Comme depuis sa création, certains d'entre nous ont participé cet été, à l'organisation et l'animation du Grand Bal de l'Europe (à Gennetines-03) pour sa reprise après ces 2 dernières années d'inactivité forcée.

La Fête de la musique, avec l'autorisation de la municipalité, s'est déroulée devant la Résidence des Jardins de Busserolles. Peu de public s'était déplacé, il faut dire que la météo était bien menaçante. Les musiciens étaient, pour leur part, heureux de ces retrouvailles pour ce moment festif qui clôturait une saison compliquée par des arrêts multiples.

Il faut remercier Daniel Georgelin, les musiciens de Rezonances et bien sûr ceux de La Sabotée qui ont proposé un programme qui nous a fait voyager.

Pour 2022/2023, à compter du 13 septembre, les ateliers reprennent.

CONTACT : 03 86 38 86 08 ou 07 50 65 67 30,
Mme Jackie Teilhard



MARZYATE ASSOCIATION DE COLLECTIONNEURS ET AMATEURS D'AUTOS ET MOTOS 58



Le club compte aujourd'hui 70 adhérents et environ quatre-vingt véhicules.

Parmi celles-ci, « La belle Escapade », sortie organisée sur deux jours, autour d'Aubusson.

Possesseurs de véhicules de collection, de prestige, de sport (2 ou 4 roues), si vous êtes intéressés par la découverte de musées ou de remarquables coins de France, prenez contact avec nous.



Composition du bureau :

- ▶ Président : Didier Brun : 07 70 99 39 67
- ▶ Vice-président : Alain Delbos : 06 63 04 98 57
- ▶ Secrétaire : Laurence Brun : 06 16 22 10 23
- ▶ Secrétaire adjoint : Hervé Baudin : 06 73 98 25 42
- ▶ Trésorier : Alain Mariller : 06 11 45 87 65
- ▶ Membre du bureau : Martine et Gilles Bertrand, Brigitte et Christian Contant, Bérengère Delbos, Jacky Garsault, Serge Reboulet.

CONTACT : Siège Social : Mairie, Place de l'église, 58180 Marzy



NATURE NIÈVRE

Chères marzyates, Chers marzyats,

La LPO Nièvre devient Nature Nièvre,

Suite au vote largement majoritaire de ses adhérents (près de 77% des voix) réunis en assemblée générale le 12 décembre 2021, notre association a changé de nom pour s'appeler Nature Nièvre.

Un petit historique semble important pour en comprendre les raisons.

Notre association (fondée par Jean-Louis Clavier et Robert Morlen) est née à Marzy en 1974 et a été connue pendant de longues années sous le nom de « Station Ornithologique du Bec d'Allier, SOBAA Nature Nièvre. » 30 ans plus tard, en 2014, les adhérents ont décidé, par vote en AGIE, de rejoindre le réseau LPO et prendre le nom de LPO Nièvre, avec la signature d'une charte d'une durée de 10 ans entre la LPO France et notre association, charte nous garantissant notre indépendance juridique et financière. Or, la même année, suite à la réforme administrative sur les régions, la LPO France a décidé de suivre le modèle régional administratif et de regrouper toutes les associations locales en une association régionale par une fusion-absorption. Ce modèle impliquait de facto, la perte de notre indépendance juridique et financière, de tous nos acquis (dont nos réserves naturelles financées par les dons de nos adhérents) et de la maîtrise de nos actions. Après de nombreuses rencontres et échanges infructueux avec des représentants de la LPO France et les LPO BFC, il a donc été proposé aux adhérents de la LPO Nièvre de se réunir en AGIE pour décider de fusionner avec la LPO BFC ou de garder notre indépendance en sortant du réseau LPO et d'adopter les statuts de Nature Nièvre. Le vote de nos adhérents a confirmé leur souhait de rester une association indépendante et de proximité en l'emportant avec 76,4% des voix.

Cette décision ne change en rien la poursuite de nos actions pour la préservation de la Nature : enquêtes locales, régionales et nationales avec nos différents partenaires (y compris la LPO BFC).

Ce maintien de notre indépendance nous permet de continuer à avoir la maîtrise foncière de terrains acquis par les donateurs (8000m² de terrain à haute valeur écologique répartis sur la Nièvre). Dans les années 80, le premier terrain acquis, grâce à des dons des bénévoles de la SOBAA se situe à Marzy, aux Chamoux. Chaque année, ce terrain est entrepris par une entreprise afin de préserver la biodiversité. Une convention de pâturage a été signée l'an dernier avec Mylène, une bergère, dont vous pouvez à l'automne, apprécier les montons. Vous souhaitez connaître les richesses des Chamoux ? Contactez-nous pour prendre rendez-vous car ce terrain n'est pas ouvert au public mais peut être visité à condition d'être accompagné d'une personne de l'association. De même nos terrains acquis sur les communes de Bona, Druy-Parigny bénéficient d'un entretien annuel.

Notre association Nature Nièvre poursuit sa participation aux suivis et comptages des oiseaux communs, comme aux suivis d'espèces dites « remarquables ». Les sorties mensuelles, ouvertes à tous et gratuites, ont pu reprendre après deux années fortement perturbées par la Covid. Vous en trouverez la tenue en vous rendant sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/naturenièvre> ou en nous contactant par mail. Une fois par mois, le dimanche, le Journal du Centre nous consacre une page illustrée sur un thème de notre choix.

Vous souhaitez nous soutenir et participer à la sauvegarde de la biodiversité ? Sachez que, comme nous avons conservé tous les agréments de protection de la nature et que nous agissons dans un domaine d'intérêt général votre don ou entente est déductible de votre revenu imposable dans la limite des 66% fixés par l'état. Rendez-vous sur <https://www.helloasso.com/associations/nature-nievre> ou contactez-nous à notre nouvelle adresse électronique contact@naturenièvre.fr

Un grand merci à la mairie de Marzy pour son soutien indéfectible.



▶ LES ASSOCIATIONS

« LES ENFANTS DE YAKO »

Comment nous aider ?

Cette année l'association vous propose d'acheter du miel pour la bonne cause (pot de 500g)

Vous pouvez toujours

- ▶ Faire un don ponctuel ou régulier
- ▶ Parrainer parrainage
- ▶ Adhérer

(Dons déductibles des impôts)



Pour ceux qui ne nous connaissent pas encore : fondée par Anne Sophie LAINE en janvier 2009 l'association soutient l'orphelinat Wend Mib Tiri à Yako au Burkina Faso.

Il recueille des bébés ou très jeunes enfants qui sont orphelins ou non, abandonnés ou confiés à la structure mais tous ont en commun d'être dans un état de détresse maximale dans un environnement extrêmement précaire.

L'objectif est d'apporter un soutien matériel et financier à l'orphelinat pour améliorer la qualité de vie des enfants de l'établissement.

Grâce à l'association, ces enfants retrouvent le droit à une nourriture saine et équilibrée, le droit à la santé et le droit à la scolarisation.

Quotidiennement nous assurons

- ▶ la fourniture en lait maternisé en achetant 2000 boîtes de lait par an
- ▶ la nourriture diversifiée pour les plus grands en achetant 2 tonnes de nourriture
- ▶ les soins de santé courants
- ▶ l'hygiène des enfants et du centre
- ▶ la scolarité

En 13 ans d'existence nous avons créé un cadre de vie propre, salubre, gai !

EN 13 ANS D'EXISTENCE NOUS AVONS SAUVES 250 ENFANTS DE LA MORT

CONTACT :

Tél : 06 81 13 23 74

42 rue du panorama Marzy

lesenfantsdeyako@gmail.com

<http://sites.google.com/site/lesenfantsdeyako>

<https://www.helloasso.com/associations/les-enfants-de-yako>

LE CLUB DES MAJORETTES DU BEC D'ALLIER

Le club a été créé Mai 1976 à l'initiative de Mme Henriette Dasilva de Marzy (Corcelles). Elles ont défilées dans de nombreux départements limitrophes, Boulogne sur Mer ainsi qu'à l'extérieur de nos frontières, Diebliche jumelé avec notre ville. Leurs premières tenues étaient vertes avec fourragère, chapeau et bottes blanches pour les défilés et d'autres costumes pour les différentes chorégraphies. Plus tard, les tenues ont changées, robes blanches avec liserés verts. Le club c'est affilié à la NBTA en 1990 section Twirling, elles ont remportées de nombreux podiums en solo, duo, troupe ainsi qu'en pompons qualifiées plusieurs fois au Championnat de Bourgogne sélectif au France. Une 4ème place en 2009 au championnat du Monde Jesse Atassi, en danse solo et 5ème en solo en 2010 il est champion d'Europe par équipe avec l'équipe de France. Nous nous sommes inscrits en section Majorettes des médailles d'or et argent aux sélectifs de Bourgogne et une médaille de bronze au championnat de France en Alsace ont récompensées les efforts du club. Hélas comme beaucoup d'associations le Covid 19 nous à freiner dans nos réalisations et espoir. Nous espérons que la rentrée prochaine sera placée sous de meilleurs auspices pour tout le monde.

Nous contacter au 0386370032 ou 0768736433 par mail midrouillet.j@wanadoo.fr.

Merci.



Par arrêté préfectoral en date du 29 juin 2022, Madame Brigitte MIDROUILLET s'est vue décerner la médaille de bronze, de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Madame MIDROUILLET est présidente des majorettes de Marzy ; une médaille qui vient récompenser plus de cinquante ans de dévouement pour le club.



TENNIS CLUB DE MARZY

Situé au Village Dufaud, Impasse des Carrières, dans un complexe sportif qui regroupe la boule lyonnaise et la pétanque , le club de TENNIS de MARZYse compose de deux cours extérieurs et d'un club house avec salle de réunion, WC et douche.

C'est un petit club au point de vue licenciés- plusieurs dizaines – ce qui garantit la possibilité d'utiliser les courts sans aucun risque actuellement de saturation.

L'année sportive débute en septembre pour laquelle nous proposons la délivrance de la licence nationale au prix de 75 Euros pour un adulte et 40 Euros pour un jeune âgé de moins de 18 ans .

Ces licences vous permettent de jouer sur les courts extérieurs comme bon vous semble, en fonction de la fréquentation de ceux-ci.

Pendant la saison hivernale, nous ne disposons pas du gymnase de Marzy mais de plusieurs créneaux horaires au comité départemental de Tennis à St Eloi.

Ces créneaux horaires sont utilisés par les joueurs compétiteurs du club car nous engageons régulièrement plusieurs équipes pour les championnats départementaux.

CONTACT : tennis-club-marzy@orange.fr



▶ LES ASSOCIATIONS

SONG LONG

Bienvenue au Viet Vo Dao (voie des arts martiaux vietnamiens)

C'est un art martial très complet, car il allie l'énergie interne, la force physique et la respiration. Les techniques de défense et d'attaque avec les pieds, les mains, les poings, les tranches, les paumes et les coudes sont redoutables et basées sur les positions d'animaux tels que le tigre, le chat, le serpent, la grue.

Chaque étape de progression est caractérisée par des passages de grades :

la ceinture blanche (entrée dans l'école) jusqu'à la ceinture noire.

Cette discipline est assimilée au Kung-Fu, karaté ou taekwondo



CONTACT : roland.bouvet@yahoo.fr

An advertisement for 'AMIS BATISSEURS', a construction company. The main image shows a modern, light-colored house with a dark roof. Text on the ad includes 'AMIS BATISSEURS Constructeur de Maisons Individuelles', 'Construisez la maison de vos rêves!', and contact details: '94 rte de Nevers 58180 MARZY' and phone number '03 86 71 05 54'. There is also a QR code and a smaller inset image of a house.

UNION DÉPARTEMENTALE DES ARTISANS BOULANGERS DE FRANCE

L'union départementale des artisans boulangers de la Nièvre est installée à son siège social route de Corcelles à MARZY, depuis 2010,

Depuis janvier 2022 c est maintenant la fédération des artisans boulangers de la Bourgogne, présidée par Nadine Grunenwald, qui est également élue à la confédération nationale de la boulangerie française.

Chaque année des concours de la meilleure baguette de tradition, du croissant au beurre et de la galette des rois se déroulent dans la Nièvre.



X SPORT

Xsport est une association récente qui permet de progresser dans l'aventure des courses avec obstacles. En effet, depuis peu de temps, nous remarquons un engouement tout particulier pour le running, à l'heure où cette activité est en plein essor, les personnes à la recherche d'une activité physique polyvalente se tournent vers les courses à pieds avec obstacles qui allient autant l'endurance que la force. Pas uniquement pour la compétition, la préparation physique proposée par Xsport est intense et générale, elle permet d'améliorer aussi l'équilibre et la précision !



CONTACT : xsport.marzy@yahoo.fr

▶ LES ASSOCIATIONS

FNACA COMITE DE MARZY

Le Comité FNACA de Marzy a, comme chacun sait, été créé peu de temps après la fin des combats en Algérie (après le 19 mars 1962).

Il rassemble environ 100 adhérents qui se retrouvent plusieurs fois par an pour mettre en pratique l'objet même de cette association :

le devoir de mémoire, la solidarité et l'entraide, la présence aux obsèques de ceux qui disparaissent.

L'Assemblée Générale - La galette des Rois - Le repas dansant du printemps et celui d'automne en partenariat avec les anciens combattants et victimes de guerre, sont les points forts de la fraternité.

Le drapeau de l'association est présent à toutes les manifestations patriotiques qui ont lieu à Marzy.

Président : Stan SYGULA



AÉROMODÉLISME

Notre club a pour but de faciliter et de vulgariser la pratique de l'aéromodélisme dans la région.

Nous nous efforçons d'apporter aux personnes voulant pratiquer l'aéromodélisme conseils, aide, formation et réponses à toutes les questions qui sont posées.

L'aéromodélisme est un loisir pour la majorité d'entre nous, mais c'est aussi un sport de haut niveau avec ses championnats de France, d'Europe et du monde.

C'est une activité enrichissante et passionnante qui développe le travail manuel, la maîtrise de soi et apporte un grand nombre de connaissances.

Elle peut ouvrir des perspectives de carrière dans l'aéronautique.

Venez nous voir sur notre plate-forme, vous serez toujours bien accueillis.

Président du club :
Fabrice VENAT
Aéromodélisme Nivernais



MAIN DANS LA MAIN

Créée en novembre 2016 Main dans la main a pour ambition de fédérer et de mobiliser les parents des élèves des écoles maternelles et élémentaires de Marzy afin d'accompagner les enfants tout au long de leur scolarité.

L'association propose et organise diverses manifestations : ventes de biscuits BIJOU, fête des écoles ...

Après 2 ans sans pouvoir organiser de fête des écoles à cause des restrictions sanitaires, le 1^{er} juillet 2022 la fête des écoles qui rassemble joyeusement les parents, enfants, grands parents a eu un franc succès. Merci aux enseignants, à l'Odyssée et à la mairie pour leur aide précieuse.

Nous remercions tous les parents qui ont préparé un gâteau, qui nous ont donné des lots, qui ont tenu un stand.

Merci à tous

Parce que nos enfants grandissent et que de ce fait l'association est en constant renouvellement de ses membres actifs, main dans la main recherche des parents qui souhaitent s'investir pour que perdure cette traditionnelle fête de fin d'année scolaire.

Page Facebook : Main dans la main MARZY



Sapins Tombola

Objets réalisés par les jeunes

Marché de Noël

Gâteaux Père Noël

Boissons

Barbe à Papa

A l'IME « Claude Joly »

MARZY

Samedi 03 Décembre 2022

De 13h00 à 16h00

et son Cyclo Cross



	Coupes			Bûches		Total général
	Taille	Prix	Quantité	Taille	Prix	
EPICEA	1m/1m50	14,00 €	Ø 40	3,50 €		
	1m50/2m	16,50 €	Ø 50	3,50 €		
	2m/2m50	21,00 €	Ø 60	4,00 €		
NORDMANN (ne perd pas ses aiguilles)	0,80m/1m	15,00 €	Ø 40	3,50 €		
	1m/1,50m	21,00 €	Ø 40	3,50 €		
	1,50m/1m75	26,00 €	Ø 50	4,00 €		
	1m75/2m	29,00 €	Ø 50	4,00 €		

Pour un Noël réussi
N'oubliez pas de commander votre sapin avant le 09/11/2022 au 03 86 71 67 10

INFORMATIONS

TRI ET COLLECTE DE NOS DÉCHETS

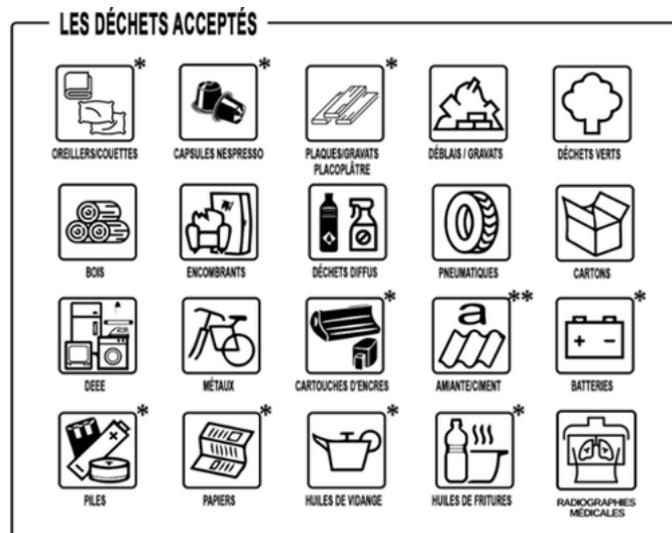
► Tournée des collectes (jours, heures) pour les déchets ménagers et le recyclage.

La commune de Marzy est collectée les mercredis après-midi en ordures ménagères et les jeudis après-midi semaine impaire en déchets recyclables.

Il n'y a pas de collecte les jours fériés. Pour connaître les jours de collecte et les jours de rattrapage, il faut se reporter au calendrier de collecte distribué en fin d'année que vous pouvez également télécharger depuis le site internet de l'agglomération.

► Déchèterie : quels déchets, jours et heures d'ouverture

Les principaux déchets acceptés sont les suivants :



Les horaires d'ouverture sont les suivants :

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
DÉCHÈTERIE DU PRÉ-POITIERS	Été	8h - 19h	8h - 13h	8h - 19h	8h - 13h	8h - 19h	8h - 19h
	Hiver	9h30 - 17h30	9h30 - 12h30	9h30 - 17h30	9h30 - 12h30	9h30 - 12h30	9h30 - 17h30
DÉCHÈTERIE DES TAUPIÈRES	Été	8h - 19h	13h30 - 19h	8h - 19h	13h30 - 19h	8h - 19h	8h - 19h
	Hiver	14h30 - 18h	9h - 18h				
DÉCHÈTERIE MOBILE^[1]	Été	11h - 17h30					11h - 17h30
	Hiver	11h - 16h					11h - 16h

^[1] Semaine paire : Lundi à Pougues-les-Eaux et Samedi à Challuy / Semaine impaire : Lundi à Challuy et Samedi à Pougues-les-Eaux

► Autres collectes possibles, recyclage particulier (stylo, capsule, pile...)

Les piles, stylos et capsules nespresso sont collectés en déchèterie. Il existe également un point de collecte au siège de Nevers Agglomération.

► Le fonctionnement du recyclage. Quels déchets peuvent être recyclés ? Zone d'élimination et le procédé.

Les ordures ménagères sont acheminées à l'usine de valorisation énergétique à Fourchambault, puis déchargées dans une fosse pour être incinérées. La chaleur dégagée par la combustion des ordures ménagères permet de produire de l'électricité et d'alimenter un réseau de chaleur urbain.

Les emballages recyclables et papiers sont acheminés au centre de tri de Fourchambault pour y être triés et stockés dans un local soit en balles soit en vrac en vue de leur enlèvement vers des filières de recyclages.

Le papier se recycle environ une dizaine de fois pour redevenir du papier que ce soit des feuilles, des journaux, des magazines ou bien encore des livres.

Les briques alimentaires permettront de fabriquer de nouveaux emballages en carton, du papier toilette ou encore de l'essuie tout par exemple.

Les bouteilles et flacons plastiques seront transformés en nouvelles bouteilles, stylos, fibre pour rembourrer les oreillers ou les couettes ou encore des vêtements en tissu polaire, arrosoirs, chaises de jardin, pots de fleur, sièges auto, ou encore gaines et canalisations en plastique.

Les emballages métalliques seront transformés en nouveaux produits comme par exemple des chariots de supermarché, des boules de pétanque, des clefs, des trombones, fers à repasser, canettes ou encore des casseroles.

Les pots, bocaux et bouteilles en verre déposés dans les points d'apport volontaires sont dirigés vers une usine de recyclage. Avec du verre, on refabriquera du verre.

Les végétaux (déchets verts) apportés en déchèterie sont acheminés sur une plateforme pour être compostés.

Le bois apporté en déchèterie sera valorisé pour fabriquer des panneaux de particules.

Les gravats et inertes apportés en déchèterie sont concassés et réutilisés sur les chantiers de voirie en couche de fondation de chaussée et en remblai de tranchée.

Les pneumatiques apportés en déchèterie sont broyés puis utilisés comme combustible de substitution à la place du charbon et du pétrole pour alimenter les cimenteries notamment ou les chaufferies urbaines. Les pneus peuvent aussi être adaptés pour une utilisation dans les travaux publics (bassins de rétention, remblai allégés, murs de soutènement).

INFORMATIONS

Les piles et accumulateurs sont réutilisés pour la fabrication d'objets de la vie courante comme des gouttières en zinc, des couverts en acier inoxydable, des bornes anti-stationnement, des articles de quincaillerie, des tôles de voitures, des coques de navires ou encore de nouvelles batteries (nickel) ou des composés pour panneaux photovoltaïques (Cadmium).

Les batteries apportées en déchèterie sont démantelées : Le plastique est recyclé, et le plomb fondu pour être régénéré sous d'autres formes.

Les huiles de vidange apportées en déchèterie sont recyclées pour fabriquer de nouvelles huiles de vidange.

Les huiles de friture apportées en déchèterie servent à la fabrication d'acides gras pour des utilisations en Chimie, ou à la production de Bio-Diester (Bio diesel).

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) apportés en déchèterie sont dépollués, fractionnés (afin d'en extraire les différents matériaux et composants) puis valorisés. Les métaux ferreux sont recyclés à 100%, principalement dans la construction pour faire des armatures métalliques, l'aluminium est utilisé dans la fabrication de pièces automobiles, le cuivre sert pour fabriquer de nouveaux câbles, les plastiques sont valorisés pour fabriquer de nouveaux produits, les cartes électroniques sont envoyées dans des fonderies spécialisées pour être recyclées.

Les lampes sont recyclées à 93% de leur poids et valorisées à 97%. Le verre et les métaux sont récupérés afin de fabriquer divers produits neufs : tubes fluorescents, abrasifs, isolants, canettes... Les plastiques font souvent l'objet d'une valorisation thermique par incinération. Les poudres fluorescentes sont acheminées vers des centres de stockage des déchets ultimes de classe 1. Enfin, le mercure est également récupéré afin d'être neutralisé.

Les déchets d'ameublement apportés en déchèterie sont réemployés s'ils sont en bon état ou recyclés. Le bois sera réincorporé pour fabriquer de nouveaux meubles, le plastique sera recyclé, les mousses seront transformées en panneaux d'isolation, ou en tapis de mousse et les autres matériaux qui n'auront pas pu être recyclés serviront de combustible.

Les capsules Nespresso apportées en déchèterie ou au siège de Nevers Agglomération seront broyées. L'aluminium (matériaux recyclable à l'infini) sera utilisé dans l'industrie comme matière première secondaire, tandis que le marc de café sera utilisé comme combustible de substitution ou compost.

Le Placoplâtre apporté en déchèterie sera valorisé en cimenterie ou recyclé en plaque de plâtre.

Les instruments d'écriture apportés en déchèterie ou au siège de Nevers Agglomération sont transformés en paillettes pour refaire de nouveaux objets.

► Que faire des autres déchets particuliers ...

Les déchèteries accueillent la majorité des déchets restants des particuliers.

► Ramassage d'encombrant ?

Nevers Agglomération organise un service d'enlèvement des encombrants à domicile payant pour les personnes ne disposant pas de moyens de transport pour faire évacuer leurs encombrants en déchèterie.

Cette prestation est de 15 € le m³.

Les encombrants doivent être présentés sur voie publique au plus tôt la veille au soir du rendez-vous fixé avec Nevers Agglomération.

Sont inclus dans les encombrants : matelas, sommiers, ferrailles, appareils électroménagers, meubles, radiateurs, télévisions, ...

Sont exclus : déchets verts, gravats, huile, amiante, batteries, pneus et déchets diffus spécifiques (déchets dangereux).

BILAN AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Le récapitulatif, ci-contre, du nombre d'autorisations du droit des sols instruites, durant ces dernières années, montre bien que notre commune attire plus que jamais de nouveaux propriétaires de maisons individuelles.

Mais les terrains à bâtir se raréfient et il est à craindre qu'une future révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) ne soit très « encadrée » par les nouvelles contraintes légales que sont la compatibilité avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) de la loi « Climat et Résilience ».

ÉTATS CIVILS 2021



29 NAISSANCES



11 MARIAGES

8 PACS



30 DÉCÈS

	2017	2018	2019	2020	2021
PC MAISONS	10	19	12	6	22
PC DIVERS	20	10	15	7	17
PC modif	2	3	8	1	2
DP	76	61	63	94	104
Cub	9	14	16	14	4
TOTAL	117	107	114	122	149
Cua	74	101	91	86	99
TOTAL	191	208	205	208	248

INFORMATIONS

RAPPEL À LA LOI POUR LES PISCINES

► Faire construire une petite piscine (10 m² et moins)

Quand la surface de la piscine ne dépasse pas 10 mètres carrés, les démarches du propriétaire sont limitées. Aucune déclaration particulière n'est à remplir et aucune autorisation n'est requise : **elle peut donc être installée sans permis de construire**. Cela s'applique aux piscines avec ou sans abri de protection.

Il existe néanmoins des exceptions à cette règle dans les secteurs sauvegardés, ainsi que dans les sites classés ou en instance de classement. Par ailleurs, des réglementations locales d'urbanisme, inscrites dans le plan local d'urbanisme (PLU) par exemple, peuvent prévoir des obligations particulières à respecter.

À SAVOIR : *le plan local d'urbanisme de votre commune peut être consulté auprès du service de l'urbanisme de votre mairie.*

► Faire construire une piscine entre 10 et 100 m²

Piscine hors sol

Même si la piscine n'est pas enterrée et construite à proprement parler, le propriétaire peut être tenu d'adresser une déclaration préalable de travaux à la mairie. Remplir le **formulaire Cerfa n°13703*06** (déclaration préalable de travaux) est obligatoire dès lors que la piscine gonflable ou en kit **reste installée durant plus de trois mois dans l'année** (15 jours en secteur protégé : monument historique, site, réserve naturelle, parc national). À l'inverse, les piscines gonflables installées moins de trois mois dans l'année (en juillet et août par exemple) ne font pas l'objet d'une autorisation particulière (sauf cas particulier prévu dans le PLU de la commune).

La déclaration est attendue en double exemplaire avec les pièces justificatives indiquées dans la notice d'explication du formulaire de déclaration. Il s'agit notamment du plan de situation du terrain, de la notice décrivant le terrain et le projet, du plan de l'état actuel du terrain à aménager et du plan de composition d'ensemble coté en trois dimensions.

Piscine enterrée sans abri

Dans cette situation, une simple déclaration de travaux préalable à la mairie suffit : le propriétaire n'est pas tenu d'adresser une demande de permis de construire pour creuser sa piscine, sauf indication contraire de la réglementation locale.

Piscine enterrée avec un abri de moins de 1,80 mètre de hauteur

La présence d'un abri ne modifie pas les démarches du propriétaire qui fait creuser une piscine de moins de 100 m² de surface. Bien entendu,

l'abri et ses dimensions doivent être signalés dans la déclaration préalable puisqu'il fait partie intégrante de la construction.

Piscine enterrée avec un abri de plus de 1,80 mètre de hauteur

La taille de l'abri de piscine peut faire toute la différence. En effet, si sa hauteur dépasse 1m80, la loi exige l'obtention d'un permis de construire auprès de la mairie. A cette fin, les propriétaires doivent remplir un **formulaire Cerfa n°13406*06** (demande de permis de construire une maison individuelle et/ou ses annexes) et adresser leur dossier complet, avec les justificatifs demandés, en quatre exemplaires. Les justificatifs à joindre selon la situation sont précisés dans la notice explicative de la demande de permis de construire.

► Faire construire une piscine de plus de 100 m²

Dès lors que la surface la piscine excède 100 mètres carrés, le permis de construire est obligatoire en toutes circonstances. Les règles évoquées concernant la hauteur d'un éventuel abri de piscine ne s'appliquent pas dans cette situation. Le permis, ou la notification de refus, de la mairie doit être délivré dans un délai de deux mois, en sachant que le principe « Le silence de l'administration vaut accord » prévaut en l'absence de réponse.

À SAVOIR : *pour éviter un refus de permis alors que le terrain se prête à la construction d'une piscine (zone urbaine, non inondable, etc.), le propriétaire doit s'assurer que celle-ci se situe à au moins trois mètres des clôtures des voisins. Cette distance peut être réduite selon les modalités du PLU en vigueur dans la commune.*

► Le cas particulier des piscines intérieures

Lorsque le propriétaire choisit de creuser sa piscine à l'intérieur même de sa maison, il n'est pas nécessairement tenu d'accomplir des formalités administratives particulières. Si aucune surface nouvelle n'est créée pour l'occasion et que l'extérieur du bâtiment n'est pas impacté (création d'une ouverture, installation d'une baie vitrée pour laisser passer les rayons du soleil par exemple), il n'y a pas de déclaration préalable à remplir ni de permis de construire à demander. En revanche, dès lors que l'extérieur du bâtiment est affecté, l'obtention d'un permis de construire est obligatoire.

► Les équipements de sécurité obligatoires pour construire sa piscine

À partir du moment où le propriétaire décide de faire creuser une piscine, il est contraint de se soucier de la sécurité des nageurs. Et ce, quelle que soit sa taille : les plus petites piscines n'échappent pas à cette obligation.

En l'occurrence, il doit choisir d'installer ou de faire installer au moins l'un des quatre équipements suivants :

- une barrière de protection
- un système d'alarme sonore (périmétrique ou d'immersion)
- une bâche
- un abri recouvrant intégralement le bassin

À SAVOIR : *les piscines semi-enterrées sont soumises à la même réglementation que celles intégralement enterrées.*

► Les sanctions en cas de piscine non déclarée

Les propriétaires qui ne respectent pas les formalités administratives liées à la construction d'une piscine s'exposent à plusieurs sanctions. En premier lieu, si la supercherie est découverte avant l'achèvement de la piscine, la mairie peut ordonner l'interruption des travaux et même la saisie du matériel de chantier.

Surtout, la commune peut saisir le tribunal judiciaire afin d'ordonner la démolition de ce qui a été construit (avec d'éventuelles amendes journalières de 75 euros maximum tant que la décision n'a pas été exécutée) et de lever une amende comprise entre 1.200 euros minimum et 300.000 euros maximum. Les propriétaires récidivistes s'exposent quant à eux à une possible peine de prison de six mois maximum.

À SAVOIR : *lorsque les équipements de sécurité requis par la loi ne sont pas installés, le propriétaire s'expose à une amende pouvant grimper jusqu'à 45.000 euros. Si le vendeur ne lui a pas fourni de note technique d'information sur les équipements de sécurité en question, il risque une amende du même montant que celle acquittée par le propriétaire.*

Autre écueil potentiel, **la taxe foncière**. Faire construire une piscine dans son jardin **alourdit l'impôt foncier à terme**, les constructions nouvelles étant exonérées de taxe foncière pendant deux ans. Cependant, si le propriétaire ne déclare pas la construction à l'administration fiscale dans un délai de 90 jours, il perd le bénéfice de cette **exonération fiscale** temporaire.

À SAVOIR : *les contribuables récalcitrants pourraient avoir de mauvaises surprises avec le fisc. En effet, les services de l'administration fiscale utilisent les services de Google Maps afin d'identifier des fraudeurs qui n'ont pas déclaré leur nouvelle piscine afin d'éviter de payer davantage au titre de la taxe foncière.*

L'installation d'un jacuzzi dans le jardin doit respecter les règles applicables à l'installation et à la sécurité des piscines. En effet, un jacuzzi est assimilable à une piscine.

INFORMATIONS

LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Composition de la commission actuelle : (titulaires et suppléants)
José ALVES, Jean Claude BEUGNOT, Pierre-Gaëtan BERNARD, Patrick BOURVEN, Bernard DEVILLE, Catherine DOUNON, Jean-François LACROUTE, Martine LAURENT, Nelly MILLEREUX, Marie-Louise PAGE, Daniel RINGEVAL, Danielle ROCHER, Jocelyne VERGER.

réunie le 23 mars dernier en mairie, la CCID sert à examiner les changements proposés par les finances publiques suite aux autorisations d'urbanisme accordées s'agissant de la construction des piscines la commune a souhaité que les propriétaires soient bien informés afin d'éviter tout rappel ou pénalité.

LES PLANTES INVASIVES : LA RENOUÉE DU JAPON

Rien n'a changé depuis la parution dans le bulletin municipal de 2017 d'un article écrit par le maire, à ce sujet. Sauf que les massifs de renouée ont continué à s'étendre un peu partout :

La renouée a totalement colonisé l'accotement de la RD 504 à la Pierre percée et le croisement des véhicules devient problématique à cet endroit.

Non seulement la renouée qui colonise le talus empêche toute vue sur la Loire mais empiète dangereusement sur la route Départementale 504 au lieu-dit « La Pierre Percée ».



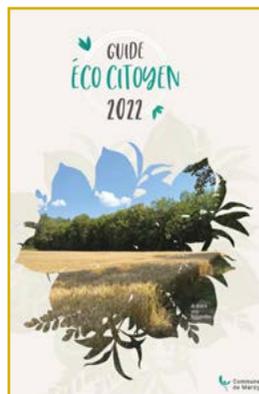
DON DU SANG

INFORMATION : dates des prochaines collectes à MARZY

LUNDI 17 AVRIL 2023 de 9h à 13h
LUNDI 28 AOUT 2023 de 9h à 13h
LUNDI 18 DECEMBRE 2023 de 9h à 13h.



LE GUIDE ÉCO CITOYEN



Vous prendrez prochainement connaissance de notre guide éco citoyen qui fait part des « préconisations » et « petits gestes » qui peuvent ou pourraient réduire les atteintes portées à notre environnement.

Le développement durable est l'affaire de tous ! Nous comptons sur vous !

Nous remercions à nouveau tous ceux qui ont permis, par leurs encarts publicitaires et leurs contributions financières, la publication de ce guide, merci également aux personnes qui ont fourni les photos pour illustrer les articles

COLLECTE ET RECYCLAGE DES CAPSULES DE CAFE EN ALUMINIUM A MARZY

Les habitants de MARZY et des alentours ont désormais la possibilité de déposer leurs capsules de café en aluminium usagées dans les bacs de collecte spécifiques situés A CARREFOUR MARZY.

Une signalétique est également présente en rayon pour inviter le consommateur à adopter le geste de tri adéquat. Une fois collectées, les capsules sont acheminées dans un centre de traitement dédié où l'aluminium est séparé du marc de café pour être ensuite refondu et réinjecté dans l'industrie.

www.recyclage-capsules.com

LE CONCILIEUR DE JUSTICE

Pascal GIROT est le conciliateur de justice affecté à la commune de Marzy.

Ses permanences en mairie de Varennes-Vauzelles sont tenues le **premier mardi de chaque mois de 13h30 à 17h30**

LA ZONE ARTISANALE DES BELLES BARBES

Cette zone s'est construite sur un terrain viabilisé par la commune en 2008, sans aucune subvention.

La dizaine de lots proposés à la vente a été très rapidement commercialisée et des entreprises se sont installées.

C'est là que l'entreprise Pescaglino, l'une des premières implantées a pu grandir.

Depuis lors, certains terrains ou bâtiments ont été revendus ! tous ont trouvé aisément des acquéreurs et de nouvelles entreprises sont arrivées, attirées par les avantages du site : proximité immédiate de Nevers, quasiment en pleine nature, sans problème de stationnement, tranquillité assurée

Les entreprises présentes sur la zone :

- ▶ PESCAGLINI
- ▶ LA BOUTIQUE DU MENUISIER
- ▶ ASDIA
- ▶ GLOBALE PROTECTION
- ▶ ENRCOM

Emploient actuellement une cinquantaine de salariés

Bienvenue aux trois dernières arrivées :

ASDIA, GLOBAL PROTECTION et ENRCOM





Commune de
Marzy

MARZY

2 0 2 2



Bulletin Municipal